



La démocratie participative

S'engager, apprendre, réussir ensemble

APPROCHES COOPERATIVES N°11

Juillet 2021

“La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.” Kofi Annan

<https://approchescooperatives.com>



TABLE DES MATIÈRES

Pour une démocratie vivante	3
Saillans : une gouvernance collégiale et participative	6
La révision du Plan Local d'Urbanisme à Saillans	16
A Kingersheim, "réenchanter la démocratie"	20
La démocratie participative, c'est quoi ?	29
Les conseils municipaux de jeunes	41
Des outils d'intelligence collective	51
La démocratie au Parlement ou dans la rue ?	59
Aux Etats-Unis les dangers d'une "culture de l'indignation"	65
Rencontre avec Fernand Karagiannis	70
Radiodiffusion	78



Approches Coopératives : revue trimestrielle, 4 publications par an.

Directeur de la publication : Dominique BENARD, approchescooperatives@gmail.com

Comité éditorial : Lawrence CHILDS, Roland DAVAL, Biorn MAYBURY-LEWIS, Dante MONFERRER, Michel SEYRAT.

Abonnement : <https://approchescooperatives.com/fr/categories/francais/abonnement-annuel>

ÉDITORIAL

Pour une démocratie vivante



Selon la définition du dictionnaire Larousse, la démocratie est un *"système politique, une forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple"*. Né dans la Grèce antique, il n'a pas trouvé de définition stable avant le XVIIIème siècle où fut formulée la théorie de la séparation des pouvoirs (Montesquieu) et mis en place le suffrage universel (États-Unis, 1776), qui en sont deux des fondements. En

France, la démocratie n'a pu exister que parce que des hommes et des femmes se sont battus pendant des générations pour y accéder. A partir de la révolution de 1789, bien d'autres mouvements sociaux ont été nécessaires pour construire et préserver ce bien commun. Rappelons que dans notre pays, le droit de vote n'a été accessible aux femmes qu'en 1947 !

Au moment de l'écroulement du système soviétique en 1990, la

démocratie libérale, apanage des pays occidentaux, semblait avoir le vent en poupe. Trente ans après, la situation a changé. Dans l'arène internationale, de nombreux pays s'éloignent du modèle démocratique libéral : La Russie de Vladimir Poutine, l'Inde de Narendra Modi, la Turquie de Recep Tayyip Erdoğan, mais aussi en Europe, la Hongrie de Viktor Orbán ou la Pologne dirigée par le Parti Droit et Justice de Jarosław Kaczyński, pour ne citer que quelques-uns. Dans son numéro d'Avril 2021, la revue "Esprit" rappelle qu'un processus de déconsolidation affecte toutes les démocraties occidentales :

"Les symptômes et les multiples pathologies des démocraties en Occident sont clairement identifiées : dévitalisation des institutions classiques de la représentation politique (assemblées parlementaires, médias, syndicats, partis politiques) ; défiance croissante vis-à-vis des élites sociales, intellectuelles et politiques ; désintermédiation des relations sociales et affaiblissement des corps intermédiaires ; brutalisation du débat public sur les réseaux sociaux comme dans les espaces de discussion les plus traditionnels ; poids de plus en plus important des groupes d'intérêt et des acteurs du monde économique et financier dans la décision politique ; montée en puissance des exécutifs ; régression des libertés publiques..."

Dans notre pays, les résultats des dernières élections départementales et

régionales, avec une abstention record de 73% des électeurs manifestent cette défiance vis-à-vis du système politique. Mais en même temps, une fraction croissante des citoyens aspirent à être gouvernés autrement et à pouvoir contribuer de manière réelle aux décisions. Cette revendication s'est exprimée, avec toujours plus de force, à travers divers mouvements :

- Les indignés et *Occupy* en 2010 ;
- *Nuit debout* en 2016 ;
- Les Gilets jaunes en 2018, avec leur demande d'un référendum d'initiative citoyenne
- Et plus récemment, lors des élections municipales de 2020, une soixantaine de villes françaises, dont certaines de taille significative (Grenoble, Poitiers, Annecy...) ont élu des listes citoyennes avec le projet de faire vivre une réelle démocratie participative.

C'est ce dernier mouvement qu'Approches Coopératives a choisi d'analyser dans ce numéro 11, avec :

- Fernand Karagiannis et l'équipe municipale élue à Saillans en 2014, qui racontent comment leur expérience de la démocratie participative est née et les diverses méthodes qu'ils ont utilisées notamment pour la révision du Plan Local d'Urbanisme ;

- Laurent Riche, qui s'entretient avec Roland Daval de l'expérience pionnière de l'équipe municipale animée par Jo Spiegel à Kingersheim, en Alsace ;
- Christian Proust, auteur du *"Guide pratique pour oser s'impliquer dans la vie locale"*, qui nous aide à déchiffrer le sens du courant nouveau de démocratie participative en expansion dans de nombreuses communes ;
- Dante Monferrer, qui analyse l'expérience des Conseils Municipaux de Jeunes, lieux privilégiés d'éducation à la citoyenneté active, à partir du cas du village de Montech ;
- Le dossier méthodologique, qui présente des exemples d'outils d'intelligence collective utilisés dans la démocratie participative locale ;
- Notre ami David Bull, qui analyse, à partir du Royaume-Uni, la dichotomie de plus en plus grande entre démocratie parlementaire et démocratie extraparlémentaire ;
- Lawrence Childs, un autre ami de Boston aux Etats-Unis, qui dénonce les dangers de la "culture de l'indignation" envahissant de plus en plus l'espace démocratique ;
- Et enfin Michel Seyrat, qui nous livre un nouvel épisode des "Solexos" engagés, cette fois, dans un projet

d'éducation aux médias et à l'information.

Oui, la démocratie est un bien commun à faire vivre et à préserver. Elle ne peut se suffire d'un système formel et descendant. Elle exige un réel dynamisme associatif et coopératif, C'est ce que démontre l'expérience des collectifs citoyens comme ceux de Saillans et Kingersheim. La grande majorité des membres du comité de rédaction d'Approches Coopératives ont eu la chance de vivre au sein du scoutisme une véritable école de la démocratie, ils ont ainsi appris que la démocratie n'est jamais acquise une fois pour toutes mais nécessite un engagement toujours renouvelé.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont bien voulu apporter leur concours à la réalisation de ce numéro en nous faisant partager leur expérience.

La parole reste ouverte à tous nos lecteurs qui, nous le savons, n'hésiteront pas à partager et à faire connaître ce 11e numéro d'Approches Coopératives.

Bonne lecture.

Le comité de rédaction.

RÉCIT D'UNE L'EXPÉRIENCE COMMUNALE 2014-2020

Saillans : une gouvernance collégiale et participative

Sabine Girard, Vincent Beillard et Fernand Karagiannis de l'équipe de Saillans



Saillans en Diois. Photo Gérard

La commune de Saillans est située au cœur de la Vallée de la Drôme, à 40 minutes au sud-est de la ville de Valence, de la ligne de TGV et de l'autoroute, entre le massif du Vercors et le synclinal perché de la forêt de Saou. A cheval sur la rivière Drome et entourée de collines boisées et viticoles, elle offre un cadre de vie préservée.

Depuis plusieurs décennies, et de manière accentuée ces dernières années, Saillans attire une nouvelle population, des retraités séduits par le cadre de vie et le calme, mais aussi de jeunes actifs fuyant la ville et souhaitant un mode de vie plus convivial et plus proche de la nature.

La commune compte actuellement environ 1300 habitants. C'est un bourg



Mairie de Saillans

rural très actif avec de nombreux commerces, une activité touristique soutenue, stimulée par la présence de la rivière Drôme (baignade, canoë-kayak), l'activité viticole (Clairette de Die) et les nombreux services (poste, crèche, maison médicale, Maison de Service Au Public, bibliothèque, stade,...). Le tissu associatif est très riche (55 associations en 2018). Saillans se situe dans un territoire d'innovations réunissant élus et acteurs de la vallée de la Drôme et du Diois autour de la transition écologique et solidaire, dans le projet Biovallée^{®1}.

LAGENÈSE

En 2011, la mairie de Saillans soutient l'idée d'installer un supermarché en périphérie du village. Une grande partie de la population, craignant la dévitalisation du centre-bourg, se

mobilise contre ce projet. Un collectif citoyen - "*Pays de Saillans Vivant*" - se crée avec l'objectif de s'opposer à l'installation du supermarché et d'assurer une veille de la politique communale, notamment par la présence d'habitants lors de chaque réunion du conseil municipal ou de la communauté de communes. Ce collectif multiplie les rencontres, les échanges, souvent lors du marché dominical. Il établit des passerelles et des liens entre les générations. Grâce à son action, en 2013, le projet de supermarché est retiré.

Peu après, un petit groupe d'habitants lance l'idée de monter une deuxième liste aux élections municipales contre le maire sortant. Le maître mot de cette liste est "autrement". Il s'agit de mettre en place une pratique de la gestion communale différente de celle des précédentes mandatures, c'est-à-dire fondée sur les principes de collégialité, de participation, de transparence, mais aussi sur des valeurs comme le respect de l'environnement et la solidarité.

"AUTREMENT", DÈS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Cet "autrement" se confirme dès le démarrage avec une campagne électorale très originale, sans aucun

¹ "L'association Biovallée a pour mission de promouvoir et développer la culture de préservation de notre environnement, du respect de nos terres et de nos paysages, ainsi que les valeurs de solidarité, de coopération et de respect mutuel". Dans les années 1980, la rivière Drôme est utilisée comme égout et décharge publique. Elle est interdite à la baignade. Les intercommunalités et acteurs de Biovallée s'organisent dès 1987 pour lancer des contrats de rivières.... Les décharges sont fermées, le seul barrage sur la rivière est détruit, des dizaines de stations d'épuration sont créées, les berges s'entretiennent, l'agriculture raisonne ses prélèvements, les carrières illégales sont stoppées. <https://biovallee.net/>

programme, sans tête de liste ni candidats déclarés. Tout se joue sur la place publique. Du jamais vu à Saillans ! Les réunions sont ouvertes à toutes et tous, animées selon des méthodes d'éducation populaire pour permettre la co-construction du programme et des déclarations spontanées de candidatures. Avec la participation de plus de 150 personnes en moyenne, elles obtiennent un franc succès. Début 2014, ce sont 21 candidat.e.s déclaré.e.s qui réfléchissent à une gouvernance collective, se mettent d'accord sur l'ordre de la liste finale et choisissent la tête de liste. Important : aucun des 15 candidats officiels n'avait d'expérience d' élu communal. En mars 2014, la liste "*Autrement pour Saillans, tous ensemble !*" remporte les élections avec près de 57 % des voix.

DE 2014 À 2020, UNE GOUVERNANCE VRAIMENT DIFFÉRENTE

C'est dans un enthousiasme collectif que se mettent en place les nouveaux principes communaux. L'ambition est de placer les habitants au cœur du projet et pour cela un nouveau schéma de gouvernance est construit autour de 4 piliers : la collégialité, la participation, la transparence et l'expérimentation.

La collégialité

Dans le respect du cadre légal, des garde-fous sont érigés contre les

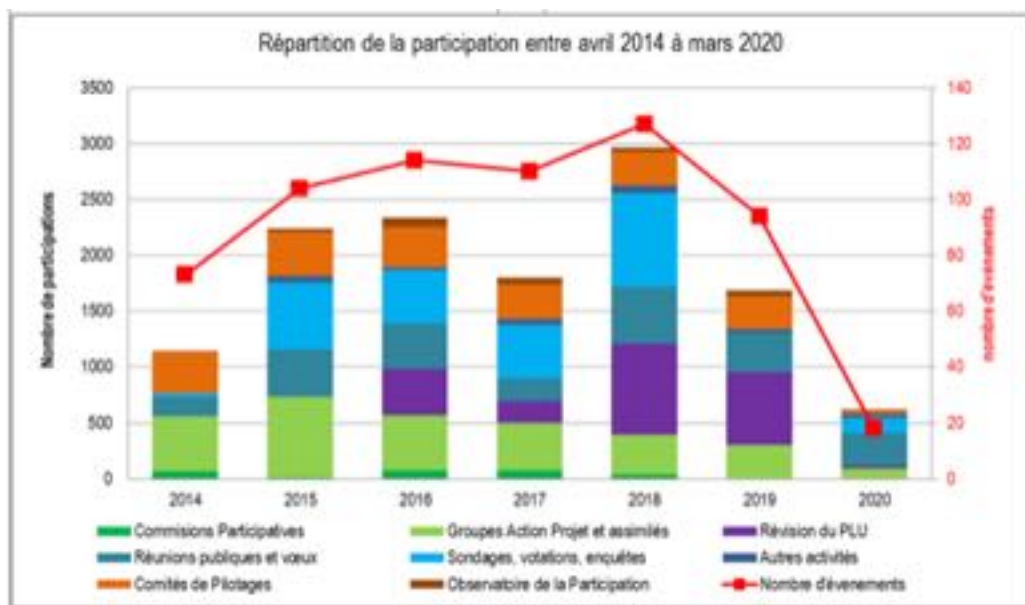
dérives du fonctionnement municipal classique :

- Contre l'accaparement du pouvoir par quelques-uns (le maire et ses adjoints) et, en corollaire, le désinvestissement des autres élus, il est décidé de confier des responsabilités à l'ensemble des conseillers municipaux. Un fonctionnement par binôme est instauré pour éviter toute prise de décision isolée, avec une délégation de compétence, ainsi qu'une indemnité pour tous. C'est un "binôme de tête" (maire et 1ère adjointe) qui coordonne l'action communale et qui suit de plus près la gestion communale en lien avec les agents municipaux. Tous les élus, organisés en binômes (ou trinômes), se partagent les compétences suivantes : finances, jeunesse, économie, vie associative, environnement, travaux, action sociale et transparence/information.
- Les décisions concernant la gestion quotidienne et les actions participatives sont prises lors de "*comités de pilotage*" qui rassemblent tous les élus 2 fois par mois. Ces comités remplacent les réunions à huit-clos d'adjoints (ou de bureau) classiques et ils sont, de plus, ouverts au public. L'ordre du jour et les comptes rendus sont portés à la connaissance de tous sur le site internet.

La participation

- Les habitants sont invités à participer à toutes les étapes de l'action communale : orientations de la politique, prise de décisions et mise en œuvre concrète.
- Chaque binôme d'élus coordonne une "commission thématique" selon sa compétence. Ces commissions sont ouvertes aux habitant.e.s (sans sélection) et une rencontre annuelle permet de faire un bilan de l'année écoulée. Ces commissions priorisent aussi des projets, validés ensuite en comité de pilotage.
- Pour mener à bien ces projets, des "Groupes Action Projet" (GAP) sont créés, un ou deux élus en sont référents et s'appuient sur des citoyens formés pour animer des moments de co-construction

ouverts à toutes et tous. La mission des GAP est d'étudier le potentiel d'un projet et/ou d'assurer sa mise en œuvre, avec l'appui de la mairie. Plus de 50 GAP ont vu le jour durant la mandature et ont permis des actions très diverses et significatives. Des GAP ont également été créés à la suite de la demande de citoyens ou d'élus lors des comités de pilotage. Voici quelques exemples de projets pris en charge : réforme des rythmes scolaires, projet "ça bouge dans ma cantine", sécurisation de la sortie de l'école, zone de rencontre en centre-bourg, marquage au sol et stationnement, signalétique, le "livret Habitants" pour les nouveaux arrivants, chantiers participatifs, panneaux d'informations dans les quartiers, agenda mensuel des réunions municipales et associatives,



LES CHIFFRES DE LA PARTICIPATION

Au total, ce sont 841 événements (réunions d'élus et réunions participatives diverses) qui ont été organisés d'avril 2014 à mars 2020, cumulant un total de 14.980 participations. 640 événements étaient participatifs et 502 ont eu une feuille d'émargement, ce qui a permis de dénombrier 670 participants différents. Ceux-ci peuvent être classés en 4 groupes :

- Participation très fréquente (plus de 4 fois par an) : 50 personnes
- Participation fréquente (plus de 2 fois par an) : 52 personnes
- Participation occasionnelle (entre 1 et 2 fois par an) : 204
- Participation rare (1 à 2 fois durant la mandature) : 364 personnes.

compost collectif, extinction nocturne de l'éclairage public, actions Zéro Phyto (plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles), achat groupé de vélos électriques, groupe de solidarité La Petit'entraide, marché bio et local du mercredi, semaine de l'économie locale, inventaire des acteurs économiques, aménagement du jardin public, installation de toilettes sèches, etc.

Le nombre des membres dans chaque GAP variait de 5 à 20 personnes. Dans une commune rurale comme Saillans qui a peu d'agents, l'implication des habitants a permis de mener à bien un nombre important de projets, que les élus seuls n'auraient pu gérer et surtout faire aboutir.

La transparence

Pour se démarquer du manque de transparence de l'action communale, une compétence "*Transparence/*

Informations" est confiée à une équipe comprenant 2 élu.e.s et 6 habitant.e.s. Toute rencontre fait l'objet d'un compte rendu (ou d'une synthèse) publié sur le site internet. Cela concerne aussi bien les réunions d'élus que les réunions avec les habitants. L'information passe aussi par un affichage systématique dans les panneaux de quartiers installés en début de mandat, une messagerie régulière (*flash-info* quasi hebdomadaire sur les réunions municipales et les activités des associations du village), des articles dans la presse locale. Par ailleurs, un bulletin municipal "*la Lettre d'Info*" est régulièrement publié (25 numéros durant la mandature). Il est rédigé par les élus et les membres de la commission dans le but d'informer les habitants sur les sujets en cours, même ceux qui sont encore en gestation. On refuse qu'il soit un outil promotionnel de l'équipe en place. Toutes les archives sont disponibles sur www.mairiedesaillans2014-2020.fr



Groupe de pilotage : "On sort des murs : la participation peut se faire aussi en plein air". Photo B. Simon

concrétisée par la mise en place d'instances et d'outils de réflexion et d'évaluation comme l'observatoire de la participation ou le groupe de suivi-évaluation.

Constats et premier bilan

La participation à travers à toutes les nouvelles instances mises en place a évolué durant la

mandature.

L'expérimentation

Ce 4ème pilier n'a sans doute pas été formulé suffisamment clairement au début de la mandature. Il s'agissait de mettre en place une "démocratie du faire", c'est-à-dire de bâtir une nouvelle gouvernance, en prenant le temps de s'interroger et d'essayer de nouvelles options en cours de route. Néanmoins, cette ambition a imbibé l'action communale. Elle a conduit à encourager et à accompagner les habitants dans l'expérimentation de différents sujets, en fournissant, suivant le cas, une formation, du matériel, des locaux, et en valorisant leurs initiatives. La pratique de la gestion communale a été réinventée, avec de nouveaux dispositifs et en essayant différentes méthodes : comités de pilotage public, panels citoyens, votations, espaces de transparence, etc. Cette expérimentation s'est aussi

A partir des commissions participatives initiales et des groupes de travail du départ, d'autres formes sont apparues : ateliers et réunions publiques de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), sondages, projets d'habitants avec l'opération "Saillansons à vos projets !"...

Une instance décisionnaire basée sur les principes du panel citoyen, comprenant 3/4 d'habitants tirés au sort et 1/4 d'élus a été créée. Alors que la plupart des démarches participatives attirent généralement peu de monde (entre 4 et 6 %), on a pu noter une implication significative : sur les 1100 habitant.e.s, près de 10 % ont fait partie des "membres actifs", et près de 20 % des "membres fréquents" (voir encadré "les chiffres"). Ces nombres n'indiquent pas une adhésion totale : certaines



A Saillans, dans les "comités de pilotage", tous les élus décident collégialement et ces réunions sont publiques. Photo Olivier Metzger pour Télérama

personnes, pourtant régulièrement présentes à de nombreuses réunions, ont voté contre la ré-élection de l'équipe municipale en 2020, mais d'autres, tout en manifestant leur soutien à l'esprit de cette gouvernance, ont peu participé.

Une partie de la population, pour des raisons diverses, n'a pas adhéré à ce projet de gouvernance et est restée en retrait. Le fait que l'équipe municipale n'ait pas été réélue en 2020 confirme une certaine division de la population sur la gouvernance des affaires publiques. La décision de confier des décisions importantes à des habitants tirés au sort a en particulier suscité une opposition certaine.

Tous les projets n'ont pas abouti au résultat espéré : il y a eu des difficultés de mise en œuvre et des problèmes de financement du fait des limites

budgétaires d'une petite commune. Compte tenu de la politique systématique de transparence, ces difficultés ne pouvaient rester dans l'ombre.

Cependant, le bilan, au bout des six années de mandature, est largement positif au regard du nombre de projets réalisés, de l'implication en

nombre et dans la durée des habitants, mais aussi de leur montée en compétence sur les affaires locales.

L'équipe municipale s'était donnée pour objectif de motiver les habitants à prendre en charge le bien commun, en leur donnant des moyens concrets pour gérer de plus en plus les affaires du village, dans le respect des autres et de l'environnement. Cet objectif a été atteint, comme en témoigne la multiplication des initiatives comme le compostage collectif, la recyclerie, l'espace de dons "Labri du besoin", le nettoyage des bords de Drôme, etc. et plus largement le développement des commerces locaux et d'une forme d'économie plus collaborative et solidaire (magasin de producteurs locaux et 2 espaces de coworking).

Pour atteindre cet objectif, le travail a été centré à la fois sur la délibération, l'écoute, et l'examen des arguments des uns et des autres dans le but d'élaborer des compromis, mais aussi sur l'accompagnement des initiatives collectives, plus ou moins autogérées, au service de la communauté villageoise.

Le projet communal n'est pas sorti d'une théorie déjà existante (par exemple le communalisme), mais a été construit, de manière empirique et pragmatique, pas à pas, avec l'apport de chacun.e, dans la discussion ou la pratique. L'expérience a permis la construction d'un modèle constamment remis en cause et affiné, au gré des apprentissages.

Les objectifs affichés pour une seconde mandature par la liste de continuité ("*S'engager ensemble pour Saillans*") en sont le reflet : des orientations mieux définies, la poursuite de la co-construction des projets dans des commissions participatives, l'ouverture de nouveaux espaces d'interpellation (notamment pour encourager des initiatives individuelles), la tenue de réunions de quartiers régulières, l'instauration d'une "*assemblée de village*" chargée de recueillir aussi l'opinion de ceux qui ne s'investissent pas dans les réunions de groupe.

La ligne politique s'est aussi affirmée : celle d'une transition territoriale, écologique et solidaire, par le renforcement du pouvoir d'agir citoyen, pour faire face ici et maintenant aux

crises globales qui nous menacent. C'est le pari qu'un autre monde est possible. Ce pari n'est pas encore partagé par une majorité de nos concitoyens, et pour beaucoup la démocratie représentative reste un horizon difficile à dépasser.

Echec ou défaite ?

La liste "*S'engager ensemble pour Saillans*", qui a revendiqué la poursuite et l'amélioration de la gouvernance mise en place depuis 2014 a perdu les élections municipales du 15 mars 2020 à 18 voix près. Beaucoup de personnes sensibles à nos idées, qui nous avaient sollicités pendant les six dernières années, nous ont manifesté leur étonnement : comment se fait-il que les habitant-e-s de Saillans n'aient pas souhaité poursuivre cette façon de gérer la commune ? Il est difficile d'analyser les raisons du vote des habitants. Notons que le village est très partagé et que la moitié des habitants souhaitait poursuivre l'expérience. L'échec électoral est donc à relativiser.

Le vote "contre" peut s'expliquer par différentes raisons. Entre autres :

- A Saillans, comme dans de nombreuses communes, une partie de la population ne vote pas pour un programme ou des idées. Cela a été aussi le cas cette fois-ci. En 2014, nous avons bénéficié d'une partie de l'électorat qui souhaitait écarter l'ancien maire, et en 2020



Réunion d'un GAP : les débats en petits groupes sont animés

population (prépondérance de néo-ruraux) a joué sur des peurs identitaires, engendrant une campagne nauséabonde sur l' "envahissement" du village.

Le projet municipal de Saillans s'inscrivait dans un mouvement plus large, celui de transformer les

nous avons eu le même effet boomerang.

- La révision du Plan Local d'Urbanisme a été perçue par certains comme une atteinte à la propriété, et le souci de défendre les intérêts personnels a permis une coalition entre différentes franges plus ou moins conservatrices de la commune.
- La sur-médiatisation du projet de démocratisation participative a sans doute aussi provoqué un rejet de la part de certains habitants.
- La non concrétisation de certains projets peut expliquer certains votes contre, blancs ou nuls (19 bulletins).
- Une nouvelle liste de candidat.e.s moins représentative de la

cultures et les pratiques politiques : le thème principal de la participation s'allie avec celui de permettre une meilleure transparence et de mieux décider collectivement.

Il a de fait instauré certaines pratiques qui perdurent. Dans le programme des nouveaux élus de Saillans, on retrouve les termes de "participation", et de "collégialité". On y retrouve également l'intention de créer des "commissions consultatives", "permanentes", "en amont du conseil municipal et des prises de décision". Bien sûr, il peut y avoir beaucoup d'écart entre les discours et les pratiques surtout en matière de transparence. L'avenir permettra d'en juger (même si le début de cette mandature nous laisse sceptiques sur la suite).

Alors qu'en 2014, Saillans était un des rares précurseurs, en 2020, pour les élections municipales, de nombreuses listes se définissent "participatives". Cette volonté d'élaborer des politiques plus horizontales et plus collégiales a essaimé. Selon le recensement effectué par le site "Fréquence commune"², plus de 400 listes citoyennes se sont déclarées participatives et 66 ont été élues. C'est loin d'être un raz de marée mais c'est indéniablement l'émergence d'une nouvelle volonté politique. Dans la Drôme proche, à Dieulefit, une liste largement inspirée de Saillans gère aujourd'hui les affaires communales. À Die, une liste de fusion a permis de gagner les élections et à Crest une autre liste de fusion a échoué de très peu.

Le projet que nous avons porté pendant six ans visait avant tout à donner envie aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur village et de leur en donner les moyens. Nous avons également favorisé les initiatives collectives, citoyennes, associatives et économiques valorisant les communs de notre village. Cela s'est traduit par le développement d'une économie du partage, la création de lieux autogérés, d'activités culturelles et associatives favorisant l'entraide, la solidarité, la gouvernance horizontale et la

transition écologique (recyclerie, accorderie, tiers lieux, etc.). Ce qui a été tenté pendant six ans est une "utopie réelle", au sens que les modalités concrètes d'une possible alternative au modèle existant et en crise ont été expérimentées par les habitants. Cette dynamique-là, qui constitue un changement culturel profond, perdure au-delà des contingences électorales, déborde des murs de la mairie et même de la commune. C'est le véritable succès de l'expérience saillansonne durant les années 2014-2020.

Retrouvez l'historique : <https://www.mairiedesaillans2014-2020.fr/>

² La coopérative Fréquence Commune agit en faveur d'une démocratie plus directe, ancrée dans les communes, pratiquée et auto-organisée directement par les habitant-e-s, pour l'intérêt commun : <https://www.frequencecommune.fr>

UNE DÉMARCHE ORIGINALE ET TRÈS PARTICIPATIVE

La révision du Plan Local d'Urbanisme à Saillans

Sabine Girard de l'équipe de Saillans



Around a large map, the inhabitants question their village. Photo F. Karagiannis

En 2016, la commune de Saillans décide de réviser son *Plan Local d'Urbanisme*³ de manière participative. Pourquoi faire participer, comment et avec quelle participation effective ?

Le dernier Plan Local d'Urbanisme de Saillans a été approuvé en 2008 et la dernière procédure de modification date de 2011. Début 2016, la commune doit réviser son Plan Local d'Urbanisme en raison de l'évolution de la réglementation

³ Le Plan Local d'Urbanisme organise le développement de la commune en fixant des règles d'urbanisme et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer rigoureusement les projets urbains, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement collectif et sur le développement durable.

depuis 2011 et de différentes incohérences du PLU d'alors freinant certains projets d'aménagement ou de construction dans le village.

Mais au-delà de ces obligations réglementaires, c'est surtout un objectif politique qui motive les élus à se lancer dans la révision du PLU. Au bout de deux ans de mandature, la révision du PLU est perçue par l'équipe municipale comme le moyen de développer un projet stratégique d'ensemble pour l'avenir du village, mais aussi d'améliorer l'implication citoyenne dans la construction de l'action publique et enfin d'inscrire cette action dans un contexte de changement global de la société et de la planète.

LES OBJECTIFS

La première étape consiste à rédiger les objectifs de révision du PLU et fixer les modalités de la concertation. Elle est généralement réalisée seulement par les élus accompagnée par un bureau d'étude. L'équipe municipale a choisi d'y associer les habitants. Pour ce faire, une équipe de professionnels de l'urbanisme, du paysage, de l'architecture et de l'éducation populaire a été mandatée pour accompagner le processus. Plusieurs ateliers publics participatifs ont été mis en place entre avril et juillet 2016. Plus de 250 personnes, habitants et élus, y ont participé.

Les 6 objectifs de révision du PLU ont ainsi été définis :

1. Encourager les solidarités locales ;

2. Renforcer la proximité ;
3. Favoriser la convivialité dans un village à taille humaine ;
4. Préserver et mettre en valeur le cadre de vie et les qualités paysagères et patrimoniales de la commune ;
5. Améliorer les déplacements et le stationnement au bourg et à ses abords ;
6. S'inscrire dans la transition énergétique.

Le Conseil Municipal a délibéré le 19 septembre 2016 pour lancer officiellement la révision du PLU.

LA GOUVERNANCE

La gouvernance adoptée pour la révision du PLU de 2016 à 2020 a reposé sur différentes instances :

- Un Groupe de Pilotage Citoyen (GPC), composé de 12 habitants tirés au sort (sur le principe du panel citoyen), 4 élus et la secrétaire générale de la mairie. Le GPC se réunit mensuellement et est accompagné par le bureau d'études. Il constitue l'instance d'élaboration et de décision unique sur les documents de PLU (y compris des règlements locaux et du zonage). Son travail de délibération s'appuie sur la matière produite lors des ateliers participatifs ouverts à tous les habitants.
- Le grand public (les habitants, résidents, usagers de services mais non résidents sur la communes) est invité à contribuer à l'élaboration du PLU par le biais d'ateliers participatifs et de

réunions publiques. Initialement, une vingtaine d'ateliers étaient prévus.

- Un Groupe Technique, composé du bureau d'études (deux urbanistes paysagistes, un cabinet d'architecture et un ingénieur de la participation), de deux élus et de la secrétaire générale de la mairie, supervise l'agenda du PLU, organise les différentes activités, met à disposition les éléments techniques, et rédige les documents.
- Un Groupe de Suivi-Evaluation (GSE), est en charge de suivre la méthode participative et de proposer des ajustements ; il prendra progressivement une part proactive dans l'organisation, en appui au Groupe Technique.
- Le Garant de la concertation est chargé de veiller sur le bon déroulement de la concertation, et peut exercer des fonctions de médiation en cas de conflits. Il jouera aussi en pratique un rôle de conseiller méthodologique pour la mairie. C'est M. Jacques Archimbaud, désigné par la *Commission Nationale du Débat Public*⁴ qui prend cette fonction, confirmant l'originalité de cette méthode, surtout dans une petite commune.
- Le rôle du conseil municipal se limite à la validation du travail du GPC par des délibérations officielles, et par

l'engagement moral de suivre les décisions du GPC.

Au final, sont organisés :

- 3 réunions publiques ;
- 35 ateliers participatifs, ouverts à tous ou dédiés à des publics spécifiques (enfants des écoles, habitants des quartiers, ...);
- un débat public ;
- 34 réunions du Groupe de Pilotage Citoyen ;
- un questionnaire individuel destiné aux habitants ;

Le Groupe Suivi Evaluation s'est réuni chaque mois.

Il faut aussi noter une forte volonté de transparence du processus. Sur le site internet, une page spéciale (<https://www.mairiedesaillans2014-2020.fr/menu-principal/revision-plu/>) permet d'informer en temps réel et met à disposition tous les documents produits. 74 articles ont été publiés et les pages liées à la révision du PLU comptabilisent 8443 vues. Des compléments d'infos sont aussi intégrés dans le bulletin municipal (Lettre d'info municipale) et 17 emails intitulés "Flash info révision du PLU" sont envoyés à la liste de diffusion de la mairie (627 adresses). A cela s'ajoutent une campagne d'affichage (23 affiches réalisées et placardées) et un relais Facebook.

⁴ La *Commission Nationale du Débat Public* est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Ce droit est inscrit à l'article 7 de la Charte de l'environnement : <https://www.debatpublic.fr/cndp-une-entite-independante-671>

LA PARTICIPATION

Les chiffres de la participation montrent une mobilisation significative des habitants de la commune, très supérieure à ce que l'on observe en général dans les communes de même taille.

Les ateliers participatifs liés à la révision du PLU ont concerné 392 personnes différentes. C'est-à-dire qu'environ 1 habitant sur 3 y a participé au moins une fois. Parmi eux, 29% n'ont participé qu'au seul PLU (et à aucun autre atelier participatif organisé par la commune).

Néanmoins la démarche participative a eu du mal à impliquer des locataires (12 % soit seulement, soit 54 personnes) et aussi d'autres catégories (ouvriers, précaires, chômeurs, intermittents...).

Le rapport final du commissaire enquêteur de février 2020 mentionne les "points forts" du projet de PLU sur la forme. Il souligne en particulier que *"la mobilisation, réussie à un niveau peu commun, d'une partie importante de la population, a permis une réelle construction collective du projet de PLU"*, et ce grâce notamment à *"la transparence voulue et largement mise en œuvre avec une multiplicité de supports, qui est aussi exemplaire et a contribué à cette forte participation"*, et enfin que *"la méthode choisie, originale et novatrice, quoiqu'en pense chacun, doit être saluée. Les mesures prises, présence d'un Garant de la concertation, mise en place d'un Groupe de Suivi Evaluation, ont donné la crédibilité nécessaire au dispositif participatif, mis en place"*. Sur le "fond", le Commissaire Enquêteur insiste



Révision du PLU : même les enfants imaginent l'espace...

notamment sur *"un nombre de logements cohérent avec la croissance démographique projetée, et proche de celle mise en œuvre pour des communes similaires"* et note que *"la modération de consommation foncière disponible pour l'habitat, de 3,2 ha, semble tout à fait raisonnable au regard du nombre de logements à produire"*.

Par délibération en date du 6 mars 2020, le conseil municipal a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme et les plans de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

Tout l'historique (rapports, comptes rendus, plans, vidéos) est lisible sur la page : <https://www.mairiedesaillans2014-2020.fr/menu-principal/revision-plu/>

RENCONTRE AVEC LAURENT RICHE - MAIRE DE KINGERSHEIM

A Kingersheim, "réenchanter la démocratie"

Par Roland DAVAL



Kingersheim

Monsieur le Maire, pour permettre à nos lecteurs de savoir qui est notre interlocuteur dans cette interview, merci de vous présenter rapidement.

J'exerce la responsabilité de Maire de KINGERSHEIM depuis les dernières élections municipale de 2020.

J'ai, auparavant, été adjoint de Jo SPIEGEL⁵ alors maire de KINGERSHEIM, pendant trois mandats consécutifs de 2001 à 2020. En 2001, à la demande de Jo SPIEGEL, et compte-tenu de mon expérience de contrôle de gestion en entreprise, j'ai assuré la compétence budget / finances. Pendant deux mandats j'ai

⁵ Jo SPIEGEL, *Et si on prenait – enfin ! - les électeurs au sérieux*, éditions du Temps Présent, 2017.



Laurent Riche, maire de Kingersheim

également pris en charge les affaires culturelles, puis lors de mon troisième mandat la transition écologique pour contribuer à accélérer cette démarche territoriale portée par Jo SPIEGEL.

Sur le plan professionnel, d'abord technicien, j'ai été formateur d'adultes à France Télécom puis j'ai exercé les fonctions de contrôle de gestion et de ressources humaines notamment pendant 10 ans chez Orange, en charge au niveau national des relations sociales au sein de l'entreprise.

Mes fonctions actuelles de Maire m'ont conduit à restreindre mon activité professionnelle.

Afin de connaître le cadre du projet dont nous allons nous entretenir, merci de nous présenter la commune de Kingersheim dans le Haut-Rhin avec ses principales caractéristiques.

KINGERSHEIM est une ville moyenne résidentielle située en première couronne de la ville de MULHOUSE dans le Haut-Rhin.

C'est une ville de 13 500 habitants et qui a vu sa population doubler entre 1960 et 1980.

En se présentant en tête de liste municipale aux élections de 1989, Jo SPIEGEL voulait maîtriser ce développement urbain afin que la commune ne devienne pas une ville dortoir, ce qui nécessitait de mettre en œuvre une politique d'équipements publics et d'actions créant du lien entre les habitants.

Vous êtes donc Maire de Kingersheim depuis mars 2020, mais vous avez fait partie, depuis presque ses débuts, de l'équipe municipale qui s'est engagée dans cette démarche de mobilisation des citoyens dans la vie municipale. Depuis quand, pourquoi et comment est né ce projet ? Quelles valeurs guident cette démarche ?

Comme le soulignait Jo SPIEGEL, si on avait travaillé sur le dynamisme de la ville, un cap restait à franchir, celui de la participation des habitants à la vie locale.

Au milieu des années 1990, Jo SPIEGEL a voulu aller à la rencontre des habitants, en s'appuyant sur un questionnaire "Parlons ensemble de notre ville" avec un taux de retour encourageant de 43%, et en les sollicitant directement afin qu'ils fassent part de leurs attentes. C'était une démarche à caractère symbolique très importante.



Jo SPIEGEL, pionnier de la démocratie participative locale

La démarche s'est ensuite intensifiée pour donner le plus possible aux citoyens force de proposition.

Comme l'indique Jo SPIEGEL, *"La transparence est essentielle parce qu'elle est le premier levier de la confiance"*.

En 2004, la commune adhère au *Pacte Civique*⁶ et lance les *Etats Généraux Permanents de la Démocratie (EGPD)* qui imprègnent la vie démocratique locale. Il s'agit d'un état d'esprit : s'engager pour faire l'expérience du bien commun et de l'intérêt général, pour participer à la construction d'une ville fraternelle, faire vœu de construire une démocratie exigeante avec pour objectifs généraux :

- Améliorer les pratiques démocratiques.
- Refonder un esprit de solidarité et de responsabilité.
- Renforcer le mieux vivre ensemble.
- Prendre en compte l'expertise d'usage des habitants.

Dans un récent article du Nouvel Observateur, vous indiquez qu'à Kingersheim, vous ne dites pas "démocratie participative", une expression "galvaudée", car par nature "la démocratie devrait être en soi participative". Vous préférez dire qu'élus et habitants pratiquent la "démocratie-construction" Pourriez-vous donc nous préciser votre conception de cette démarche citoyenne.

On parle de "démocratie participative" parce que l'on n'a jamais fait participer les habitants. On ne sait pas comment faire et il faut changer de "logiciel" en ne restant pas dans un système descendant.

Créer de la participation, c'est se mettre à l'écoute, animer le débat afin que l'on puisse déboucher sur des décisions, des compromis, des co-constructions. "Démos" chez les grecs, une des manières de désigner le peuple, c'était la participation.

⁶ Le Pacte Civique est un collectif dont les membres s'engagent "à mettre leurs vies personnelles, sociales et politiques au service d'une société plus juste et fraternelle" : <https://pactecivique.fr/notre-collectif/>

Le thème de la "Démocratie participative" peut aussi être "une tarte à la crème" pour tous les élus qui s'en emparent, en se limitant à des réunions de quartier informatives, descendantes. Il est indispensable d'accepter la co-construction. A KINGERSHEIM nous parlons de la "démocratie - construction".

Le débat public n'est pas facile à organiser et il faut se former. Il faut également investir et dans la commune, une collaboratrice est employée à ce travail.

Il faut s'impliquer pour donner une trame à la concertation et la méthode de travail est importante pour le respect des habitants. Jo SPIEGEL parle du "périmètre démocratique" à fixer avec les habitants : quel est le sujet du débat, comment on débat, comment on décide.

Il faut savoir prendre du temps car on ne peut pas débattre sous la contrainte et le temps apparemment perdu permet d'en gagner par la suite. Lorsqu'on décide tout seul, on peut être confronté à des pétitions des citoyens d'où rétropédalage et perte de temps.

Le travail fait dans un quartier avec la communauté d'origine maghrébine est un bon exemple d'utilisation de la méthode du périmètre démocratique. Par crainte d'un "Islam des caves", des bâtiments modulaires préfabriqués (algécos) avaient été mis à disposition

d'une association culturelle musulmane pour en faire un lieu de culte qui a perduré ainsi pendant une quinzaine d'années. Des jeunes, qui avaient repris l'animation de cette association, ont invité les élus à constater le vieillissement des locaux et le manque de place.

C'était à l'automne 2016, juste après les attentats de Charly Hebdo et de St Etienne du Rouvray. Jo SPIEGEL a accepté l'invitation tout en définissant le périmètre démocratique : il y aura un nouveau lieu de culte mais le projet devra être défini de manière participative dans une approche interculturelle en ouvrant la réflexion à d'autres habitants. Les séquences ont été très riches. Si des personnes ont fait part de leurs inquiétudes, elles ont toutes apprécié d'avoir travaillé ensemble et appris à se connaître. C'est ce que Jo SPIEGEL appelle le "cheminement".

Pour mettre en œuvre une telle démarche et l'animer, comment la commune s'est-elle organisée ? En particulier, quels outils d'intelligence collective avez-vous mis en place ? Quelles sont les limites de cette participation des habitants à la vie de leur commune car, en tant qu'élus, vous avez vos propres responsabilités à exercer notamment en termes de gestion financière et des compétences qui vous sont données par la réglementation en vigueur.

Avec la mise en place des Etats Généraux Permanents de la Démocratie⁷ (EGPD), sur la période 2004 - 2008, une nouvelle montée en puissance de la participation démocratique a été constatée.

Après les élections de 2008 et sur la mandature 2008 / 2014, les citoyens ont été mobilisés pour participer à des chantiers, dont celui de la préparation du Plan Local d'Urbanisme : un Conseil Participatif qui a duré 6 ans !

C'est ainsi que naissent les *Conseils Participatifs* qui sont créés à chaque fois qu'un projet est mis en agenda à l'initiative de la ville ou des habitants. Chaque Conseil participatif est composé d'un collège d'habitants tirés au sort sur les listes électorales, d'un collège d'experts (associations, institutions, personnes ressources) et d'un collège d'élus.

On pourrait citer, comme autre exemple, le jury citoyen établi pour étudier la mise en place du scrutin électronique.

Dans son ouvrage précédemment cité, M. Jo SPIEGEL indique que *"En dix ans, quarante conseils participatifs se sont réunis avec sept cent participants. Ils ont permis au conseil municipal de prendre les meilleures décisions possibles, aux citoyens d'être reconnus comme des acteurs à part entière, et*

aux experts, en particulier les collaborateurs de la municipalité, d'être valorisé quand ils apportent leur éclairage".

Après la réélection de Jo SPIEGEL en 2014, une nouvelle étape est franchie avec l'organisation de *"Rencontres en quartiers"*. Des citoyens, mobilisés pendant la précédente mandature, formaient un noyau de militants qui ont été invités à s'impliquer dans cette démarche participative. Des formations sur la participation et sur l'ingénierie du débat ont été organisées pour les élus et pour les militants.

Les rencontres ont été mises en œuvre dans dix quartiers avec la démarche d'animation suivante :

- 1ère séquence de 45 mn en ateliers pour permettre aux participants de déposer ce qu'ils ont sur le cœur en faisant part, sur des post-its, de leurs doléances et de leurs attentes. Ces éléments sont réorganisés dans un "grand livre".
- 2ème séquence de 45 mn pour exprimer ce qui relève de la bienveillance que l'on reçoit et que l'on donne. Une synthèse est rédigée pour prendre note des propositions sur la solidarité et le mieux vivre ensemble.

⁷ A Kingersheim, les Etats Généraux Permanents de la Démocratie comprennent, entre autres : les conseils participatifs, la Maison de la Citoyenneté dédiée aux pratiques démocratiques et la Journée Citoyenne : <https://www.ville-kingersheim.fr/Democratie/Les-Etats-Generaux-Permanents-de-la-Democratie-EGPD>



Groupe de travail AGORA 15-20 dans le cadre de la consultation citoyenne de l'été 2015.

Par la suite, deux Conseils Participatifs ont été immédiatement organisés, conformément aux demandes d'implication des habitants sur deux sujets : la nature en ville et l'éclairage public.

Ces séquences participatives peuvent être proposées par les élus ou être mises en place à la demande des habitants.

Le *Conseil Communal de la Démocratie*, une instance informelle, a également été instauré pour permettre à des habitants (plus régulièrement engagés)

d'accompagner les élus dans l'ingénierie de la participation. Il fonctionne comme "une tour de contrôle" de toutes les séquences démocratiques établies dans la commune.

Pour garantir la qualité de cette démarche de mobilisation citoyenne, nous avons mis en place la méthodologie suivante :

- Organisation à la Maison de la citoyenneté d'un débat public avec information dans la presse. On fait venir des experts, des techniciens du sujet pour informer et former



La Maison de la Citoyenneté à Kingersheim

les gens. A titre d'exemple pour le travail sur les rythmes scolaires, le Pr. Hubert MONTAGNER⁸ avait été invité.

- Sollicitation de ceux qui veulent s'engager en veillant à ce que les habitants de la ville restent majoritaires.
- Organisation d'un Conseil Participatif en se fixant un but et un délai.
- Mise en place, le cas échéant, d'un comité de pilotage pour un travail au long cours.

- Si nécessaire, on peut aussi ajouter un "Jury citoyen".

C'est une méthodologie simple qui complète très efficacement le travail de la municipalité, laquelle assume pleinement son rôle et les responsabilités qui sont les siennes. Comme l'indique Jo SPIEGEL, *"Il n'y a pas de décision sans renoncement, comme il n'y a pas de débat sans règles, ni de projets sans contrainte : budgétaire, réglementaire, juridique."*

Pour illustrer de manière concrète cette démarche, quels sont le ou les projet(s) sur lesquels les citoyens de Kingersheim sont actuellement

⁸ Le Professeur Hubert Montagner, Directeur du laboratoire de psycho-physiologie de la Faculté des Sciences de Besançon, a mené des recherches sur les moyens de communication et les rythmes de vie des jeunes enfants.

mobilisés. Comment cela se passe-t-il et quel est leur niveau d'implication ?

Une nouvelle étape a démarré depuis 2020. En effet, en amont des élections une proposition de programme municipal est présentée par la liste candidate lors d'un forum participatif qui a regroupé 130 personnes à la Maison de la Citoyenneté. Cinq ateliers ont été organisés pour enrichir ce programme qui au final présentera une soixantaine de projets et actions qui sont des engagements des élus, avec une démarche participative pour discuter de leur mise en œuvre.

La volonté de faire se mobiliser les citoyens, même s'ils peinent à le faire, nécessite tout à la fois d'être proactifs et de mettre en place une grosse ingénierie.

Deux chantiers au long cours mobilisent actuellement un certain nombre d'habitants :

- La place du vélo dans la ville (un thème datant de la précédente mandature).
- La place de la nature dans la ville, un thème issu d'un projet "Poumon vert" avec l'aménagement d'un parc, qui a donné lieu à une réflexion plus large.

A Kingersheim, depuis l'origine de ce projet municipal, vous avez placé l'enfant au cœur du projet. Pourquoi ce

choix et quelles sont les actions mises en œuvre ?

Nous avons voulu, avec Jo SPIEGEL, travailler avec et pour la jeunesse et les familles en matière d'éducation et nous avons donc mis en œuvre une politique de l'enfance car l'enfant d'aujourd'hui est le citoyen de demain.

Dès le premier mandat, nous avons construit une nouvelle école - *le Village des enfants*, un équipement culturel - le Centre de Rencontre, d'Échanges et d'Animation (CREA).

Le CREA, géré par une association, a passé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec la ville pour mettre en œuvre des activités de loisirs et une programmation culturelle.

Il y a déjà 30 ans cette année que nous avons initié le festival MOMIX, spectacle vivant pour un jeune public, qui fait référence en France dans le domaine des festivals pour les jeunes publics. Nous aurions dû fêter cet anniversaire mais la crise sanitaire ne l'a pas permis pour l'instant.

Pour apporter un soutien aux projets des habitants, la commune a mis en place un Fonds d'Initiatives Citoyennes (FIC), pouvez vous nous en parler ?

Dans le cadre des *Etats Généraux Permanents de la Démocratie*, la ville de KINGERSHEIM a en effet mis en

place en 2006 un fond de soutien aux projets des habitants.

Si ces projets vont dans le sens des politiques publiques, un soutien financier modeste peut être accordé. Le soutien est surtout apporté à des projets de quartier en appui au *vivre ensemble*, comme les "apéros de quartier", ou "rencontres de quartiers" qui permettent aux voisins de se connaître et de tisser des liens.

Pour terminer cet entretien, si vous aviez trois ou quatre conseils à donner à une équipe municipale que voudrait s'investir dans une telle démarche citoyenne, que leur diriez-vous ?

Tout ne peut pas se faire de manière collégiale et participative et chacun doit assumer ses responsabilités. Dans l'actuel mandat des élus de KINGERSHEIM les priorités suivantes ont été fixées :

- l'éducation et la citoyenneté qui sont indissociables ;
- les solidarités ;
- la transition écologique.

La démocratie participative n'apparaît pas comme une priorité car elle se vit ;



Formation à la Maison de la Citoyenneté

elle est au cœur de notre gouvernance et c'est un état d'esprit.

A KINGERSHEIM nous avons eu beaucoup de visites d'élus en amont des élections municipales de 2020. Nous avons perçu que beaucoup d'équipes municipales avaient connu des échecs en mettant trop en avant dans leur programme la démocratie participative comme une fin en soi. Les électeurs ont besoin d'un cap, d'une vision pour leur ville, leur territoire, tout autant que de vouloir participer et construire.

DÉCHIFFRAGE

La démocratie participative, c'est quoi ?

Par Dominique Bénard

Christian Proust est issu de l'éducation populaire. Après avoir travaillé pendant une douzaine d'années au sein des Centres Sociaux⁹, il est devenu secrétaire de mairie dans une commune rurale, puis est passé au niveau du Conseil Départemental, où il a occupé le poste de Directeur Général Adjoint des services départementaux. Il connaît bien, de l'intérieur, les institutions politiques et administratives locales. Dans un livre récent, il donne des clés pour se lancer en politique et favoriser ainsi l'émergence de listes participatives aux élections locales.

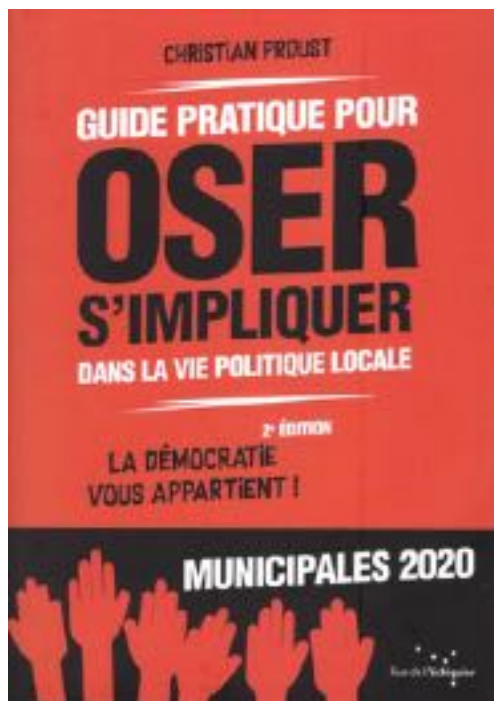
Christian Proust, en 2018, vous écrivez un "Guide pratique pour oser s'impliquer dans la vie politique locale", qui vous a amené à entreprendre un "tour de France citoyen". Qu'est-ce qui vous a conduit à vous engager dans cette aventure ?

Mon expérience personnelle, militante et professionnelle, m'a fait découvrir que depuis des décennies, le champ politique s'organise en France, en groupes hostiles qui rivalisent d'agilité pour démolir leur adversaire tout faisant preuve d'une grande similitude dans la pratique du pouvoir.



Face à ce spectacle, les citoyens sont remplis de confusion et se demandent pourquoi les élus n'agissent pas pour s'allier et construire ensemble l'avenir du pays en recherchant des solutions réelles aux problèmes concrets qui se posent.

⁹ Les centres sociaux sont des structures de proximité qui proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins dans le territoire, animer le débat démocratique, accompagner des mobilisations et des projets d'habitant.e.s, et construire de meilleures conditions de vie : <https://www.centres-sociaux.fr/>



Les gens ont de plus en plus le sentiment que les politiques s'activent davantage pour défendre l'avenir de leur parti (et accessoirement leur avenir personnel) plutôt que celui des citoyens de leur territoire et que, malgré les alternances politiques, rien ne change. La politique est de moins en moins une bataille d'idées, et de plus en plus un jeu de chaises musicales, c'est ce qui explique la désaffection grandissante à l'égard des partis politiques.

J'avais l'intuition que le refroidissement démocratique était aussi grave que le réchauffement climatique et que "ça allait péter". L'épisode des gilets jaunes allait le confirmer. Je sentais bien que les choses ne pouvaient pas durer... J'ai donc acquis la conviction qu'il

fallait changer la culture des gens engagés dans la politique et que ce changement ne pouvait se faire que par la base.

C'est seulement en changeant les façons de faire dans la vie quotidienne, politique, locale que l'on pourra probablement prendre l'habitude de coopérer, de partager le pouvoir, de faire participer, d'être transparent dans la coalition même et de tenir ses engagements. J'ai donc écrit un *"Guide pratique pour oser s'impliquer dans la vie politique locale"* avec l'objectif d'encourager et de conseiller de nouveaux acteurs à s'engager autrement dans la politique au niveau local.

En janvier 2018, je me présentais à Coutières, une toute petite commune rurale, pour lancer mon bouquin. Après la conférence, j'avais animé un débat en posant la question : *"Vous êtes Président de la République, demain matin, quelle est la décision que vous prenez pour donner de l'air à notre démocratie ?"*

Cela avait suscité un tel intérêt auprès des gens qui étaient là que je me suis entendu dire : *"J'ai trouvé cette réunion vraiment intéressante, je me demande si je ne vais pas faire un tour de France citoyen !"* Ensuite, j'ai eu la chance d'être invité à une émission de France Inter où j'ai parlé de mon projet de tour de France citoyen et ça a été une trainée de poudre... J'ai reçu des tas

d'invitations et j'ai fait 54 conférences sur la question de la participation citoyenne... Presqu'à chaque fois, j'étais invité par des "collectifs citoyens" dont certains étaient déjà engagés dans le projet de se présenter aux prochaines élections municipales, comme à Chambéry, par exemple.

Les "gilets jaunes" ont montré qu'il y avait une souffrance démocratique dans notre pays. On participe à une élection tous les 5 ans et après on n'est plus consulté. Dans l'intervalle on a l'impression que la politique est impuissante à résoudre les problèmes. C'est quelque chose que vous avez ressenti sur le terrain ?

Oui, tous ces groupes, que j'ai rencontrés, faisaient le diagnostic que la démocratie était en danger, qu'il n'était pas possible de continuer à faire de la politique comme ça et que les pratiques politiques exercées depuis quelques dizaines d'années n'étaient plus supportables. Par exemple la main-mise des élites culturelles et professionnelles sur la politique, les clivages et les guerres de pouvoir existant entre les différents partis et groupes politiques, ou même à l'intérieur des partis ; le cumul des mandats, les pratiques de pouvoir pyramidales, très verticales, voire autocratiques qu'on retrouve dans les communes en particulier... et les communautés de communes n'en parlons pas ! Tout ça les gens en ont "raz la casquette" !



D'autant plus qu'on a de plus en plus une démocratie représentative qui ne représente plus rien. Lorsqu'on regarde les chiffres de près et qu'on ne se laisse pas impressionner par les 51% des résultats au deuxième tour d'une élection, on s'aperçoit que nos élus, et en particulier les députés, ont été choisis par moins de 20% des gens en âge de voter sur leur circonscription.

Il y a d'abord les abstentions, les votes nuls ou blancs mais aussi les "invisibles de la démocratie", c'est-à-dire ceux qui ne s'inscrivent même pas sur les listes électorales. Et ceux-là, on n'en parle jamais, mais grosso modo ils doivent être entre 4 et 6 millions de personnes. C'est considérable, parce que c'est de l'ordre de 10 à 11% du corps électoral français.

Cela veut dire qu'aujourd'hui un élu de la République est extrêmement peu représentatif puisque 80, voire 90 % des gens n'ont pas voté pour lui. Au niveau présidentiel, par exemple, Emmanuel Macron n'a pas été élu par plus de 25% des gens. Il va donc



nécessairement provoquer des mécontentements. D'une élection à l'autre, le résultat des élections change parce que l'élu ne parvient jamais à regrouper et à stabiliser une vraie majorité représentative.

Nous avons encore constaté aux dernières élections départementales et régionales un énorme taux d'abstention, se situant à plus de 70% du corps électoral. Est-ce que cela veut dire que les citoyens se désintéressent de la politique ?

Evidemment, quand on arrive à ce taux d'abstentions, il s'agit d'une tendance extrêmement lourde et pour autant, les gens que j'ai rencontrés sont des gens qui aiment la politique. La plupart n'en avaient jamais fait, mais ils s'y intéressent. Ils rejettent les partis politiques, mais ils s'intéressent à la politique et à la démocratie. Quel que soit leur âge, ils ont envie de tenter quelque chose. Ils ne savent pas comment faire et c'est pour cela que mon bouquin a bien marché. Les questions pratico-pratiques, qu'il traite,

ont suscité un vif intérêt parce que les gens n'osent pas s'impliquer, ils se croient incompetents. Ils font le diagnostic, que la politique est catastrophique, mais ils éprouvent une énorme peur à l'idée de s'engager dans ce type de bagarres. Ils ont été amenés à croire que la politique nécessite des compétences ultra-fines et qu'elle est réservée à une élite. Mon objectif, avec mon premier bouquin, était de casser cet état d'esprit et de montrer qu'il n'était pas obligatoire d'avoir fait l'ENA pour s'engager en politique.

Le Président de la République a lancé le Grand Débat National puis la Convention Citoyenne pour le Climat avec l'ambition d'encourager une participation active des citoyens. D'après ce que vous avez constaté sur le terrain, quels sont les enjeux de la démocratie participative ? En quoi place-t-elle l'action politique sur un terrain nouveau ?

Les tentatives de démocratie participative lancées par le Président de la République n'ont pas été vraiment concluantes, sans doute faute d'en percevoir clairement les enjeux.

Le premier enjeu est celui des *valeurs*. La question des valeurs est cruciale pour les collectifs citoyens. Quand on n'est pas lié à un parti politique, sur quelles bases se regrouper ? Il faut s'ouvrir mais on s'ouvre à qui et pourquoi ? Il faut commencer par avoir



une idée claire de ce qui peut bien rassembler les gens. Les collectifs citoyens que j'ai rencontrés ont pratiquement tous commencé par s'interroger sur les valeurs qui rassemblent leurs membres et la gouvernance qu'ils veulent mettre en place s'ils sont élus. Puis, ils ont fixé ces valeurs dans une charte, un manifeste ou une constitution.

Leurs fondations s'ancrent principalement dans des *valeurs* prenant en compte *l'éthique* des candidats puis des élus et la *gouvernance* de la collectivité. Un exemple significatif est donné par le Manifeste des valeurs du collectif Archipel citoyen de Toulouse (voir encadré) qui, comme beaucoup d'autres textes similaires, insiste sur la gouvernance démocratique, la justice sociale, la transition écologique et l'éthique.

Comment les Collectifs citoyens se sont-ils organisés pour se faire connaître et élire dans les municipalités ?

La question de la notoriété était un enjeu de taille : quand vous êtes totalement inconnus, que vous n'existez pas à travers un parti, il faut faire preuve d'imagination pour vous faire reconnaître. A ce propos, les collectifs citoyens ont fait preuve d'une créativité étonnante.

A Chambéry, par exemple, le collectif a organisé des vrais-faux conseils municipaux en plein air, au pied des tours, ou devant l'Hôtel de ville, sur des questions comme le budget municipal. Cela a permis d'attirer l'attention des passants mais aussi des journalistes ! D'autres collectifs ont organisé des tournées de porte à porte pour interroger les habitants sur leurs besoins.

Mais là où ils ont été très originaux, me semble-t-il, c'est sur la constitution des listes et sur le choix de la tête de liste. Vous savez, traditionnellement en France, la tête de liste est désignée, en milieu rural, par une personne qui décide de réunir autour d'elle quelques amis en leur disant " *Ne vous inquiétez pas, vous serez sur la liste,*

LE MANIFESTE DES VALEURS DU COLLECTIF ARCHIPEL CITOYEN DE TOULOUSE

La démocratie par les habitantes et habitants

Le pouvoir ne doit plus être consacré dans les mains de quelques-un.es mais, au contraire, se retrouver à tous les niveaux et dans toutes les structures de la communauté municipale et de ses habitant.es. Les candidat.es et élu.es doivent servir et défendre les idées et les projets des Toulousain.es, le bien commun et l'intérêt général avec exemplarité et transparence. Les habitant.es, premiers acteurs et actrices de la ville, doivent être impliqué.es dans l'émergence des idées et des projets, la construction des solutions, les prises de décisions, grâce à des méthodes inclusives et coopératives.

Justice sociale et solidarité

La municipalité, sur son périmètre de responsabilité, a le devoir d'apporter les moyens d'accès aux ressources matérielles, sociales et culturelles nécessaires pour assurer à tou.tes les habitant.es une vie digne, la protection des plus faibles et la sécurité physique et matérielle.

Transition écologique

L'impact des activités humaines menace aujourd'hui directement l'équilibre de notre planète et met en péril le monde que nous laisserons à nos enfants. La municipalité doit transformer Toulouse pour apporter des réponses aux urgences environnementales et climatiques actuelles, imaginer la ville et la vie des habitant.es au-delà d'un mandat, et permettre aux générations futures de mettre en oeuvre leurs propres aspirations. La municipalité et les citoyen.nes doivent agir de manière responsable, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, réduire l'impact de leurs activités et développer de nouveaux modèles économiques.

Vivre en commun

La ville, c'est autant un territoire qu'une communauté d'habitant.es qui l'animent. A ce titre, la qualité des relations entre ces habitant.es est essentielle pour faciliter et sécuriser la vie de tous et de toutes au quotidien et faire vivre la démocratie coopérative. La municipalité a pour mission de porter et de développer les valeurs de civisme, de bienveillance, de tolérance, de respect des autres et de soi-même, responsabilités individuelles et collectives et de créer des opportunités pour les Toulousain.es de "faire ensemble".

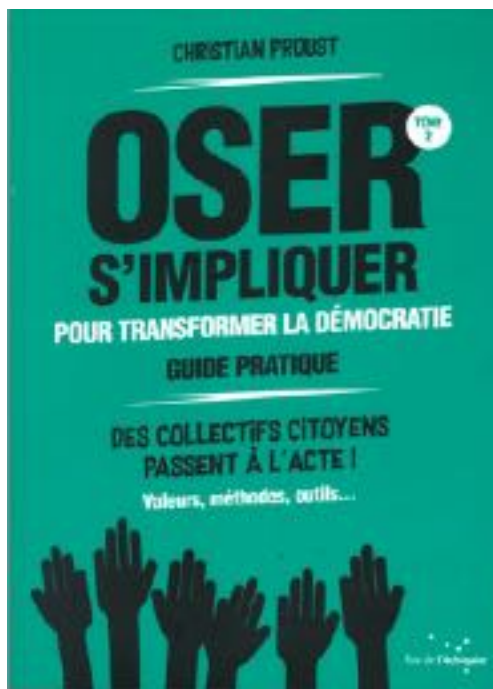
mais vous n'aurez qu'un petit rôle de rien du tout, une seule réunion par mois et je ne vous embêterai pas !"

En ville, c'est la logique des partis qui prime. Le parti commence par choisir la tête de liste. Cela passe par une multitude d'intrigues... Ensuite on cherche les autres candidats et après on essaie d'écrire, à deux ou trois, un programme, ou bien on recopie un modèle proposé par le parti.

Les collectifs citoyens ont choisi une démarche diamétralement opposée ! C'est une assemblée citoyenne, mise en place avant même l'élection, qui choisit les candidats à partir de méthodes innovantes. Par exemple, à Toulouse, le collectif "Archipel citoyens" avait créé une assemblée formée de 3 collèges : un tiers de volontaires, un tiers de personnalités les plus citées par les gens, un tiers de personnes tirées au sort. Le tirage au sort donne des résultats très intéressants parce qu'il permet de faire émerger des gens nouveaux, qui, par la suite vont être très engagés parce qu'ils sont extrêmement reconnaissants envers l'organisation de leur avoir permis cette avancée sociale et politique. Pour choisir les candidats, certains collectifs ont utilisé la logique du "jugement majoritaire". La logique du vote normal, c'est "Je vote pour celui là, je ne vote pas pour celui-là..." On est obligé de limiter son choix à une personne, et pourtant, on peut avoir plein d'opinions sur tous les

autres candidats... Au contraire, le vote par jugement majoritaire est un vote par valeurs. On propose aux électeurs d'évaluer les candidats en attribuant des mentions (par exemple : "très bien", "bien", "assez bien", "passable", "insuffisant", "à rejeter"), plusieurs candidats pouvant se voir attribuer la même mention. On utilise la notion de médiane pour déterminer le vainqueur. C'est un mode de scrutin qui ne nécessite qu'un seul tour. Au bout du compte, les gens qui sont choisis sont réellement choisis par une majorité de gens. Et cela donne une très grande force à la liste des candidats ainsi désignés. La tête de liste est choisie en dernier. On utilise, à cette fin, une autre méthode qui s'appelle la méthode de l'élection sans candidat. On réunit l'assemblée ou la liste des candidats et on demande à chaque personne de mettre leur nom sur un post-it (ce n'est pas anonyme) et d'écrire le nom d'une autre personne qu'elle propose comme tête de liste. On ramasse les post-it, puis le meneur de jeu demande à chaque personne d'expliquer le choix qu'elle a fait. Au premier tour, il y a une dizaine de noms qui sortent et puis, avec les arguments des uns et des autres, les cerveaux fonctionnent, on fait un deuxième tour et les choses changent !

C'est comme là que Cécile, la tête de liste du collectif de Saint-Médard-en-Jalles a été choisie, à sa grande surprise ! Elle s'est retrouvée désignée



tête de liste sans avoir imaginé une seconde que cela pouvait être possible ! Complètement paniquée à la fin de la réunion, elle avait demandé trois jours de réflexion. Elle est revenue trois jours après en disant "J'accepte !" Aujourd'hui première adjointe d'une commune de 31 000 habitants, cette institutrice est tellement investie qu'elle joue un rôle exemplaire sur sa commune.

Mais les collectifs citoyens n'ont pas pu toujours obtenir la majorité absolue, ils ont dû aussi faire des alliances, s'inscrire dans un jeu politique. Comment ont-ils réussi à s'adapter dans ces circonstances ?

En fait, quand une liste se lance, elle pense qu'elle a peu de chances de gagner ou, au contraire, elle pense

qu'elle a beaucoup de chances de gagner, mais elle pense rarement qu'elle va devoir s'entendre avec d'autres pour gagner... Or c'est ce qui se passe la plupart du temps. Du coup, les gens disposent de 24h ou 48h, entre les deux tours, pour bâtir un accord avec d'autres, leurs concurrents et parfois leurs adversaires, pour construire quelque chose ensemble... Donc qu'est-ce qui se passe ? Et bien il se passe quelque chose d'infâme dans notre démocratie : l'écrasement d'une des listes par celle qui est en tête. Ce qui domine ce n'est pas une idée d'association, c'est une idée d'absorption. Et cela tient à quoi ? Et bien au fait qu'il est impossible d'avoir un cheminement d'écoute et de compréhension en 24h. La pandémie de Covid, cette fois, a été une chance extraordinaire parce que le report du deuxième tour a accordé des semaines de discussion à des équipes concurrentes pour s'associer autour d'un projet commun. C'est ainsi qu'à Saint-Médard-en-Jalles, à Chambéry, et à Annecy une alliance entre deux listes construite sur un véritable accord de coopération a permis l'émergence d'une majorité nouvelle qui a pris le pouvoir.

Dans ce contrat de coopération, tous les engagements de tout le monde en matière de transition écologique, en matière de gouvernance citoyenne, sont explicites. Le travail, qui a été fait entre les deux tours, par ces collectifs citoyens est donc également



exemplaire d'une nouvelle manière de concevoir la politique.

La question de la gouvernance citoyenne occupe sans doute une place centrale sur le terrain de la démocratie participative. Qu'avez-vous noté à ce sujet ?

Il s'agit effectivement d'un élément tout à fait commun entre tous les collectifs. A l'image de la municipalité de Saillans, ils ont réussi à construire leur philosophie à partir de trois piliers : le partage du pouvoir, la participation des habitants à la gestion de la cité et la transparence. Et ça, on le retrouve partout ! Il n'y a pas d'exception. Concrètement, ça veut dire quoi ? Prenons par exemple l'idée de Saillans de créer des *binômes d'élus référents* en charge de chaque commission municipale. Les binômes, ça veut dire quoi dans un conseil municipal ? Cela veut simplement dire : *"Essayons de lutter contre l'isolement de l' élu, contre les petits arrangements entre amis, et puis essayons vraiment de partager le*

pouvoir entre tous les conseillers municipaux, opposition comprise si elle le souhaite."

Cette idée-là, souvent reprise, correspond à la volonté de mettre en place un partage du pouvoir le plus horizontal possible et de lutter contre la place donnée au maire que l'on constate communément en France, comme étant *l'homme ou la femme qui sait tout et qui fait tout*. Toutes les institutions sont organisées autour du maire, en direction du maire, et en oubliant complètement qu'il y a un conseil municipal à côté. Nous sommes dans un pays qui est toujours fortement centralisé, marqué par une culture de pouvoir napoléonienne. Les collectifs citoyens qui ont gagné les élections doivent donc lutter contre la tendance extrêmement lourde, extrêmement forte des autres élus, du personnel municipal, et des institutions extérieures (département, préfet) de confier le pouvoir intégral au maire.

Les collectifs citoyens ont-ils inventé des pratiques démocratiques nouvelles

qui pourraient fournir des modèles pour revivifier la vie politique ?

Dans mon tour de France, je me suis effectivement attaché à décrypter un certain nombre de pratiques politiques nouvelles que les collectifs citoyens ont mises en place avant et après l'élection. J'ai donc analysé le fonctionnement de cinq villes gagnées par des collectifs citoyens, des villes qui se situent à des niveaux très différents : des agglomérations importantes comme Chambéry, Annecy, Poitiers et des communes plus petites comme Saint-Médard-en-Jalles, dans la périphérie de Bordeaux, ou La Crèche, une commune rurale de mon département.

Ce qui m'intéresse dans tout ça, c'est d'abord l'humain. Dans mon livre, j'ai donc donné la parole à une trentaine de personnes qui témoignent de ce qu'elles ont inventé, de manière à conserver la trace de leur expérience parce que c'est vraiment trop important. Je suis persuadé qu'on est sur une tendance lourde, un moment charnière de notre démocratie. A la page 188 du tome 2 de mon livre, vous pouvez trouver un tableau qui résume toutes les pratiques nouvelles qui ont été mises en place par les cinq communes, à différents niveaux :

- Il y a d'abord un effort concerté pour faire vivre et dynamiser la participation des citoyens. Ainsi dans les cinq communes des élus

sont en charge de la participation. Par exemple, à Poitiers, la première adjointe est en charge de la démocratie locale, de l'innovation démocratique et de l'engagement citoyen... Cela a du sens ! A Saint-Médard-en-Jalles, le 3ème adjoint est en charge de la participation, mais ils ont 12 élus responsables de l'implication des habitants, quartier par quartier. Partout, on retrouve la même logique.

- Ensuite ces communes ont découvert que pour faire participer les gens il fallait disposer de compétences spécifiques pour faciliter l'expression des gens, mettre en place des méthodes d'intelligence collective pour dynamiser les débats et rendre la concertation productive. Elles ont donc recruté du personnel spécialement formé et disposant de ces compétences.
- Le partage du pouvoir, voulu par les collectifs citoyens, c'est le partage de la décision. A cette fin, les nouveaux conseils municipaux ont mis en place une structure que j'appelle "l'assemblée citoyenne". Cela peut être un groupe de 50 personnes, voire de 150 personnes, comme à Poitiers, qui a été constitué à la fois sur la base du volontariat, du tirage au sort, de la cooptation, pour rassembler des gens qui possèdent un certain nombre de compétences ou

représentent un certain nombre d'institutions. Bref, l'assemblée citoyenne va être un pilier, ou un levier de l'action publique et de la prise de décision dans l'organisation des collectivités en question. A Annecy, ça s'appelle un Conseil Citoyen, à Saint-Médard aussi, à Chambéry ce sont les Etats Généraux de la démocratie.

- Pour élargir encore plus la participation et la concertation, toutes les communes ont mis en place des groupes de travail avec habitants sous des formes très différentes : groupes de travail, comités-projet, conseil des jeunes à La Crèche ; Ateliers participatifs, jury citoyens, comités action-projet à Poitiers ; Conseils de territoire, conseil local de la vie associative, conseil des jeunes, conseil des seniors, conseils consultatifs sur les inégalités, comité des projets de la ville, observatoire de la participation, etc. à Saint-Médard-en-Jalles, une municipalité qui fait preuve d'une créativité étonnante ! Conseils de quartier citoyens, commissions participatives, forum des jeunes, assises de la culture... à Chambéry et Annecy.
- Ensuite, les communes dirigées par des élus issus d'un collectif citoyen ont mis en place un droit d'interpellation. Cela veut dire quoi, concrètement ? Et bien, par exemple à Poitiers, il est possible, à



partir d'une pétition signée par 5000 habitants, d'interpeller le conseil municipal voire même d'engager un référendum d'initiative locale sur une question spécifique.

- Toutes les communes se sont également souciées de la formation des citoyens. Elles ont mis en place des équipements et des actions pour assurer cette formation. Ainsi des "Maisons de la vie citoyenne et associative" ou des "Maisons des associations et de la citoyenneté" ont été créées pour organiser des séminaires, des ateliers thématiques, des Etats généraux, des programmes de formation sur l'intelligence collective, la participation citoyenne, la gouvernance, les enjeux climatiques et la transition écologique.
- Enfin, d'autres outils et pratiques démocratiques ont été inventés comme des "chartes de participation citoyenne", des "pactes de gouvernance", des

“codes éthiques”, des “budgets participatifs”, des “plateformes numériques participatives”. On assiste en fait à un foisonnement de créativité et d’invention.

Finalemment, à partir de votre expérience, comment voyez-vous la relation entre démocratie représentative et démocratie participative ?

Certains collectifs sont dans une logique dite “municipaliste”¹⁰, ce terme fait référence à des mouvements historiques français et espagnols pour qui toutes les décisions devaient être prises par l’ensemble de la population. L’élection de représentants capables de prendre des décisions était rejetée. Mais sur le terrain, j’ai plutôt rencontré des gens qui veulent trouver un nouvel équilibre entre démocratie participative et démocratie représentative, une meilleure harmonie entre l’ élu et le citoyen. Leur horizon ne se limite à leur collectivité locale, ils veulent vraiment imaginer un nouveau démocratique. Je pense que cette envie-là a un avenir. Le mouvement qui est en train de s’installer, ne peut que durer ou

alors ce qui peut se passer sera vraiment dramatique. Entre 2014 et 2020, on est passé de quelques dizaines à des centaines de collectifs citoyens qui marchent dans les mêmes pas... J’espère qu’ils seront des milliers en 2026. La démocratie représentative telle qu’elle fonctionne aujourd’hui n’a pas d’avenir. On est vraiment à un tournant. Soit on va vers quelque chose d’extrême, soit on va vers un nouveau démocratique qui s’appuiera, qu’on le veuille ou non, sur un partage différent du pouvoir et sur une participation significative de la population parce que les citoyens le demandent.

¹⁰ Le communalisme est un courant municipaliste révolutionnaire théorisé à partir du XIXe siècle. Les cercles anarchistes réfléchissent à l’antagonisme entre les villes et les Etats. Pierre Kropotkine va alors approfondir les bases théoriques d’une société basée sur les communes. La Commune de Paris en 1871 et la révolution de 1936 à Barcelone ont formé le point culminant de cette tendance communaliste. Le municipalisme libertaire est théorisé dans les années 1970 sous la plume de Murray Bookchin. Cet auteur américain voulait ressusciter la politique en étendant la démocratie directe pour que les citoyens prennent les décisions relatives à leur communauté et à la société dans son ensemble. La théorie du municipalisme libertaire renoue avec la tradition révolutionnaire de Proudhon et Kropotkine. Si Murray Bookchin n’exclut pas la participation aux élections locales, il inscrivait clairement le municipalisme libertaire comme une antithèse de l’Etat.

L'APPRENTISSAGE ACTIF DE LA CITOYENNETÉ

Les conseils municipaux de jeunes

L'exemple du CMJ de Montech (Tarn et Garonne)

Par Dante Monferrer



Première réunion du CMJ de Montech, nouvellement élu.

La capacité d'engagement de nos jeunes concitoyens, si elle s'exprime différemment de celle de leurs aînés, n'en est pas moins réelle. Les dynamiques, qui s'expriment à travers les Conseils

municipaux de jeunes et que nous allons tenter de mieux comprendre, en sont le reflet.

D'ABORD UN PEU D'HISTOIRE.

Un conseil municipal de jeunes c'est quoi ? Au départ, dans les années 1960/1970, différentes expériences visant à impliquer les jeunes dans la vie locale sont menées en France, sous des appellations diverses : conseil municipal des enfants, conseil communal des jeunes, forum de la jeunesse ou encore conseil municipal des jeunes. Il s'agit de mettre en place, par décision des autorités communales, une instance municipale dédiée aux nouvelles générations.

Le premier de ces conseils "modernes" voit le jour à Schiltigheim (Bas-Rhin) en 1979, dans la foulée d'autres apparaissent. D'après l'ANACEJ¹¹, qui regroupe plus de 500 collectivités territoriales ayant mis en place des CMJ, il en existerait actuellement 2000 sur l'ensemble du territoire national.

DES PRINCIPES ET DES VALEURS DE RÉFÉRENCE.

"La participation à la vie publique locale et régionale des enfants et des jeunes, citoyens d'Europe et du monde, est une exigence car elle est source de socialisation, d'échanges, de paix et de solidarité".

La mise en place des CMJ répond à des ambitions éducatives relevant pour l'essentiel de l'éducation populaire :



- Respect de la personne humaine, laïcité et solidarité.
- Dialogue entre enfants, jeunes et élus.
- Éducation et exercice de la citoyenneté, développement de la démocratie locale pour les enfants et les jeunes.
- Politiques publiques territoriales adaptées et co-construites avec les acteurs concernés.

DES MISSIONS À VISÉE ÉDUCATIVE

Les CMJ ont pour vocation de permettre une initiation à la vie politique réelle. Il s'agit de favoriser une culture de l'engagement, et de faire que chacun puisse devenir acteur et auteur de la vie locale à travers une participation tangible et des prises de responsabilité affirmées.

Les CMJ ont aussi un rôle d'interface entre les jeunes et la collectivité. C'est ainsi qu'ils ont vocation à collecter les

¹¹ Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes : <https://www.anacej.fr>

idées et initiatives émanant de l'ensemble de la jeunesse de leurs communes. Ils ont pour mission complémentaire de traduire ces idées et initiatives en projets au bénéfice de tous. Ces projets sont ensuite présentés aux instances communales afin qu'ils soient inscrits au programme de la ville.

UN FONCTIONNEMENT QUI S'ADAPTE

Les modes de fonctionnement des CMJ sont variables selon les villes, les tranches d'âge, le mode de désignation (élections en mairie ou dans les écoles, désignation au sein d'associations représentatives, volontariat, ...). Les membres du CMJ sont généralement élus pour une période de deux ans. La plupart du temps ils ont obligation d'être scolarisés dans la ville.

Formellement, le conseil est souvent présidé ou assisté par un conseiller municipal, et bénéficie des moyens municipaux. Le conseil se réunit en séance plénière périodiquement, trois ou quatre fois par an. Ces réunions sont généralement publiques et en présence du maire, et elles s'appuient sur les travaux réalisés dans des commissions ou groupes de travail, qui se réunissent une à deux fois par mois.

Les CMJ ont un rôle consultatif, leurs délibérations n'ont pas force réglementaire si elles ne sont pas approuvées par délibération du conseil municipal.

LES EFFETS ATTENDUS DES CMJ POUR LES TERRITOIRES.

Les CMJ émettent des idées qui, une fois mises en débat avec le soutien des élus et des agents territoriaux, peuvent se transformer en actions concrètes et en projets spécifiques, qu'ils montent et mettent en place directement.

Ils offrent ainsi la possibilité aux jeunes de construire des projets et de participer à leur mise en œuvre. Ces dispositifs de participation deviennent, de fait, de vrais lieux de formation à la citoyenneté et à la démocratie.

Un autre mode d'action consiste à donner aux CMJ la possibilité de se saisir de l'ensemble des sujets liés au territoire.

Les CMJ affirment ainsi leur vocation à rendre le mode de fonctionnement de la collectivité locale plus participatif.

UN CMJ EN ACTION, LE CAS DE MONTECH (TARN ET GARONNE)

Qu'en est-il de la réalité sur le terrain ? Quelles sont les contraintes, les difficultés, les réussites, les perceptions vécues par les jeunes élus des CMJ et par les adultes qui travaillent avec eux ?

Pour en savoir un peu plus rien de tel que d'aller voir un conseil de jeunes en action, en l'occurrence celui de Montech, petite bourgade du département du Tarn et Garonne.



Opération de vote dans une école pour l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de Montech

Village médiéval, érigé en castrum au XIIème siècle par les comtes de Toulouse pour contribuer à la défense des marches nord de leur domaine, Montech a longtemps été tourné vers l'agriculture et l'artisanat.

La ville, qui compte aujourd'hui 6 600 habitants, a connu ces trente dernières années un doublement de sa population. Quarante trois pour cent des habitants se rendent quotidiennement dans les deux grandes villes voisines, Montauban et Toulouse, pour y travailler.

L'urbanisation s'accélère avec l'arrivée, en particulier, de jeunes couples. Une telle évolution démographique suppose un effort important d'aménagement durable des infrastructures pour assurer l'accueil des nouveaux habitants tout en

maintenant des services publics de bon niveau.

Dans le même temps apparaissent des problématiques d'isolement et de précarisation ; disparition des lieux et occasions de sociabilité, phénomènes de vieillissement et de déclassement.

Les questions de mobilité avec une faible offre de transports collectifs vers les villes et le peu de perspectives d'emploi au plan local, sont vécus difficilement.

La recomposition des liens sociaux et la diversification des publics, les clivages (souvent peu perceptibles) entre autochtones et nouveaux arrivants génèrent de nouvelles lignes de fracture.

Dans le même temps on note un réveil citoyen, des initiatives solidaires et

responsables, une volonté des individus à façonner leur environnement. Le territoire offre des atouts certains pour dynamiser la vie locale et l'engagement citoyen.

Le positionnement géographique, tout à la fois à la campagne et près des villes, le patrimoine naturel et historique, la qualité des équipements et du cadre de vie font de Montech une ville où il fait bon vivre.

La commune affiche une belle vitalité associative, avec un tissu dense, aux racines profondes d'une centaine de structures qui mettent à la disposition de leurs 6500 adhérents, de nombreuses activités sociales, sportives, culturelles, artistiques et de loisirs.

La jeunesse est également un atout fort de la ville avec plus de 2200 élèves accueillis dans les deux écoles primaires, au collège et au lycée.

LE CMJ DE MONTECH

Fanny Dostes, élue en charge du Conseil Municipal des Jeunes, a joué un rôle important dans sa création et son développement. Elle s'est engagée au côté de Jacques Moignard, actuel maire de la commune, aux élections municipales de 2011. Après le succès de leur liste et convaincue de l'intérêt de donner la parole aux jeunes, Fanny a proposé de mettre en place un CMJ. Le maire sensible à ces questions, de par son

parcours d'éducateur socio-culturel, a validé cette proposition.

Depuis 2011, un peu moins de cent personnes ont été membres du CMJ. Actuellement, il est composé de vingt-quatre membres de huit à dix-sept ans, dont vingt filles et quatre garçons, qui ont été élus, en 2019 pour deux ans, par les élèves de la commune.

Les jeunes, répartis dans trois commissions (cadre de vie, culture, sport), travaillent, sous la supervision de trois élus du conseil municipal, à la concrétisation des différents dossiers relevant de leurs compétences. Le CMJ dispose d'une double page dans le bulletin municipal pour diffuser des informations sur ses activités.

Depuis 2011 de nombreux projets, portés par le CMJ et soumis à l'approbation du conseil municipal, ont vu le jour, par exemple :

- Création d'un sentier botanique, qui offre un support pédagogique aux élèves des écoles sur la flore des 1200 hectares de la forêt domaniale attenante et représente un attrait pour les touristes.
- Sensibilisation sur la gestion des déchets ; tracts, réseaux sociaux, collecte et recyclage.
- Animation de la vie culturelle locale telles que les séances estivales du cinéma en plein air "Ciné Toile" ou l'exposition de photos sur Montech.

- Opération "Vivons Sport" avec les clubs sportifs qui, sur une journée, proposent aux jeunes de venir découvrir différentes pratiques sportives.
- Echanges intergénérationnels avec les résidents de l'EHPAD.
- Affiche de sensibilisation aux gestes barrières et au port du masque pendant la crise sanitaire.

RENCONTRE AVEC LES JEUNES ÉLUS

En ce samedi ensoleillé de mi-juin, ils sont une dizaine à se presser autour de la grande table du conseil municipal. Après des mois de quasi inactivité, crise sanitaire oblige, ils sont visiblement ravis de se retrouver autour de Fanny Dostes, de Xavier Rousseaux et de Joëlle Belliot, élus du conseil municipal en charge de leur accompagnement.

Arnaud Fournié, président du comité des fêtes, est venu les interroger sur les animations qui pourraient se mettre en place en direction des jeunes. Le point est fait sur certains dossiers restés en souffrance pendant la crise sanitaire et on lance la réflexion sur de nouveaux projets. Enfin il est proposé de rallonger d'un an l'actuel mandat, tronqué par les événements de cette dernière année.

Je profite de l'invitation qui m'a été faite pour lancer une discussion sur les motivations des jeunes pour participer

au CMJ, sur les bénéfices qu'ils en retirent et sur la façon dont leur action est reconnue.

Les motivations des jeunes

Les motivations exprimées par les jeunes quant aux raisons de leur engagement sont diverses.

- Pour certains leur candidature a été poussée par la curiosité, inhérente à leur âge et affichée sans complexe, tout comme le fait de faire comme les amis.
- Pour d'autres les motivations sont plus profondes : désir de se rendre utile, envie de mieux connaître et de mieux contribuer à la vie de la cité, intérêt pour le travail en équipe avec d'autres jeunes et des adultes.
- Et puis, une plus jeune déclare, sourire candide au coin des lèvres, "Moi on m'a obligé !"

Développer l'information, au niveau des établissements scolaires du secondaire mais aussi au sein des associations qui reçoivent des jeunes, reste un enjeu important pour mieux faire connaître le CMJ, la nature de son action, ses projets et mobiliser plus largement.

Les bénéfices pour les jeunes

La nature des apports personnels et des acquis engrangés suscite une certaine unanimité :



Dépouillement des votes en présence de Fanny Dostes

- Tous déclarent avoir gagné en confiance. Sentir que des adultes les écoutent et prennent en compte leurs avis, leur laissant la possibilité de prendre des risques, voire de faire des erreurs, est très valorisant. La confiance accordée génère confiance en soi en retour.
- Un plus grand sens des responsabilités est aussi mis en avant. C'est le cas quand on se retrouve en charge d'un projet, depuis l'idée initiale jusqu'à la mise en œuvre, qu'on doit faire des choix, défendre ses idées, gérer des moyens, rendre compte aux camarades et aux adultes.
- La diversité des âges (de sept à dix-huit ans), qui pourrait apparaître

comme un handicap, en termes de cohésion et de centres d'intérêt, est au contraire plébiscité. Les différences (âge, culture, origine) sont perçues comme une richesse. Le fait de travailler avec des adultes (élus, agents communaux), d'apprendre à communiquer avec eux, concourt aussi à développer le sens de l'ouverture aux autres.

Fanny Dostes, évoque les changements qu'elle a constaté chez bon nombre de ceux qui sont passés par la structure depuis dix ans. Un tel, refermé et introverti, s'est révélé à lui même, un autre qui n'arrivait pas à s'exprimer en public a gagné en assurance, pour certains cela a joué positivement au niveau de la réussite scolaire.



Jacques Moignard, maire, et Fanny Dostes, conseillère municipale, installent le nouveau CMJ

- S'investir dès le plus jeune âge, dans la vie démocratique à travers un parcours citoyen, permet d'acquérir de nombreuses compétences sociales et humaines.
 - Se frotter à la réalité et à la complexité permet de sortir des schémas binaires et simplistes et d'acquérir plus de maturité.
 - S'impliquer activement sur des projets d'intérêt général, est vecteur d'éducation à la citoyenneté et prépare à devenir un acteur engagé, éclairé et actif, capable de débattre et d'argumenter.
- La reconnaissance de leur rôle**
- L'expérience des jeunes élus est-elle suffisamment reconnue et valorisée ?
- Certains mettent en avant la prise en compte de leur engagement, via par exemple un courrier attestant de l'expérience acquise et apportant un plus au niveau du dossier scolaire.
 - Pour d'autres plus âgés, l'expérience du CMJ pèsera dans le choix d'une orientation universitaire, et plus tard professionnelle.
 - Être au CMJ procure indéniablement un sentiment de fierté, chez les participants mais aussi au niveau de l'entourage, nombre de parents suivant de près ce qu'y font leurs enfants.
 - Beaucoup d'adultes de la commune connaissent et reconnaissent le CMJ et ses actions, donnant ainsi aux jeunes le sentiment d'être pris au sérieux.
 - Les choses sont beaucoup moins claires au niveau des autres jeunes. Les élus du CMJ pensent que

beaucoup de leurs camarades ne comprennent pas vraiment le sens de leur engagement. Manque d'information ? Montée de l'individualisme ? Trop grande réserve des jeunes élus qui disent ne pas trop évoquer le sujet avec leurs pairs ?

Différentes pistes pourraient être creusées, pour améliorer cette perception, avec en particulier plus d'information ciblée et une plus grande visibilité, spécialement au collège et au lycée : événements organisés dans le cadre scolaire, prise en compte de l'expérience CMJ adans les cours d'initiation à la vie civique et sociale, pages dédiées dans les réseaux sociaux, etc.

CMJ ET POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Dans certains cas, il est difficile de faire reconnaître la pertinence des propositions du CMJ. Sont-ils pris au sérieux ou pas ?

- Certains adultes, inconsciemment ou non, accordent peu de valeur à la parole et aux capacités des jeunes.
- D'autres ont tendance à amener les jeunes à prendre la place qu'ils imaginent pour eux, reproduisant ainsi des schémas, des codes, des habitudes stéréotypés.

On pourrait imaginer que le CMJ soit consulté sur des problématiques générales relevant du "grand" conseil

municipal, et concernant directement les jeunes.

Par exemple le débat actuel sur les mobilités intra et intercommunales, qui concerne au premier plan les jeunes souvent "coincés" à Montech et dépendants entièrement des adultes pour leurs déplacements, ne serait-il pas l'occasion de conduire une telle expérience ?

Nombre d'exemples montrent que si les institutions acceptent d'entendre les jeunes et mettent en place les conditions de leur expression, elles favorisent les conditions d'un engagement renouvelé et dynamique.

Le CMJ doit être une composante, parmi d'autres, d'une politique locale en direction de la jeunesse, et s'inscrire dans une stratégie d'ensemble de la cité, portée par les élus.

Le CMJ doit être en relation étroite avec l'ensemble de la jeunesse et avec les autres dispositifs favorisant l'engagement mis en place par la collectivité et ses partenaires institutionnels et associatifs (accueils périscolaires et de loisirs, points jeunes, dispositifs de participation à l'école, conseil de vie lycéenne, ...).

Aujourd'hui le CMJ compte vingt-quatre membres, ce qui est très peu comparé aux 1364 jeunes de zéro à quatorze ans, et aux 883 de quinze à vingt-neuf ans recensés dans la commune.

Le CMJ pourrait ambitionner de jouer un rôle de relais et d'interface, favorisant

une mobilisation plus affirmée, une diffusion et une prise en compte plus large de la parole de l'ensemble des jeunes, dans leur diversité.

Par exemple, le CMJ pourrait :

- Organiser des espaces de débat en utilisant les outils numériques pour toucher un plus grand nombre de jeunes ;
- Impliquer plus largement les jeunes dans la définition et la mise en œuvre de projets d'action.

Le défi à relever suppose de faire l'effort de sortir du confort de l'entre soi. Mais positionner le CMJ comme porte-voix et facilitateur d'engagement de l'ensemble de la jeunesse, peut être un nouvel horizon stimulant que le groupe actuel me semble en mesure de relever.

Tirer un bilan et tracer des perspectives concernant la vie du conseil municipal des jeunes de Montech demanderait un travail plus approfondi. Analyser plus finement le sens, les objectifs, les résultats, les effets et le fonctionnement du CMJ est bien sûr souhaitable pour se projeter, se renouveler, avancer.

Dans cet esprit, l'idée de fêter les dix ans du CMJ pour célébrer l'action de toutes les personnes ayant contribué à l'essor du conseil, est "dans l'air". Bonne occasion pour aller plus loin, évaluer le chemin parcouru et tracer de nouvelles pistes pour que le dispositif implique plus largement et colle au plus près de la réalité de la jeunesse.

Je souhaite, pour terminer, remercier les membres du CMJ et les encadrants pour leur accueil et leur disponibilité.

DOSSIER MÉTHODOLOGIQUE

Des outils d'intelligence collective

Dominique Bénard



On appelle intelligence collective l'articulation entre l'intelligence individuelle et la coopération :

"L'intelligence collective naît de l'interaction entre les individus. Une

interaction qui fait que l'intelligence collective est supérieure à la simple juxtaposition des intelligences individuelles."

L'intelligence collective désigne alors les capacités cognitives d'une

communauté résultant des interactions multiples entre ses membres. l'interaction ne signifie pas l'addition ou l'opposition des points de vue, mais bel et bien leur croisement et leur hybridation.

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE PAR L'ÉDUCATION POPULAIRE

"A Saillans, déclare Vincent Beillard, ancien maire, 6 mois avant les élections de 2014, bien avant de créer une liste de personnes souhaitant s'engager, nous avons fait le constat de la perte de confiance de la population dans l'action politique, de son manque d'implication et de la dégradation générale des principes de la démocratie. Nous nous posons la question : comment renouer ce lien de confiance et mobiliser les habitants ? Comment faire pour que les habitants, plus souvent spectateurs qu'acteurs de la vie locale, deviennent des citoyens éclairés et engagés ? Comment leur permettre de retrouver une légitimité confisqué par des "sachants", se qualifiant parfois de professionnels de la politique ? Notre proposition fut d'inverser la gouvernance pyramidale "mairie-habitants". Pour se faire, nous avons décidé d'utiliser les méthodes d'éducation populaire qui sont mises en œuvre partout où l'on mène une action en faveur de la conscientisation, de l'émancipation, du développement du pouvoir d'agir et de la transformation sociale : dans les syndicats, dans les structures éducatives qui mettent en

œuvre des pédagogies alternatives, dans les entreprises qui fonctionnent en autogestion."



UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE EN NOVEMBRE 2013

A Saillans c'est en novembre 2013, qu'une première expérience a lieu :

- Un flyer expliquant la démarche est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du village invitant chacun à rêver et imaginer l'avenir.
- Le jour J, les participants sont invités à s'inscrire dans un groupe de réflexion et travail en choisissant une des thématiques suivantes : vieillir au village, environnement/mobilités, aménagements/travaux, solidarité sociale.
- Des outils d'intelligence collective semblables à ceux qui sont présentés ci-dessous, sont proposés aux groupes de travail.

DES EXEMPLES D'OUTILS D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

On trouvera ici quelques outils d'intelligence collective dont certains sont tirés du livre de Christian Proust "Oser s'impliquer pour transformer la démocratie". La librairie en ligne "Approches Coopératives" offre par ailleurs un outil d'intelligence collective utilisable pour la conduite d'un débat : le *Café Mondial* (<https://approchescooperatives.com/fr/item/le-caf-mondial>). Pour aller plus loin dans la découverte des méthodes d'intelligence collective, on se reportera avec profit au site de "L'université du nous" : <https://universite-du-nous.org>

Les six chapeaux de Bono

Edward Bono est un psychologue anglais qui a inventé de nombreuses méthodes de créativité, dont la *méthode de six chapeaux*. Pour Edward Bono, le secret pour mieux réfléchir, c'est de ne faire qu'une chose à la fois. Il propose de porter successivement six chapeaux imaginaires, de couleur différentes, dont chacun correspond à une façon de penser spécifique.

Objectif

Stimuler la créativité du groupe en évitant la censure d'idées nouvelles qui pourraient apparaître surprenantes ou déroutantes.

Préparation

Prévoir le matériel suivant : feuilles de tableau de conférence ; post-it ; feutres

Nombre de participants

4 à 20 personnes

Durée

30 à 45 mn.

Déroulement

Cet exercice est une variante du brainstorming. On commence par définir le sujet ; puis on explique aux participants que l'exercice vise à produire le plus grand nombre d'idées possibles sur ce sujet. Pour cela, les participants seront invités à mettre sur la tête un chapeau imaginaire qui, suivant sa couleur, leur confère une attitude, une façon de penser différente. Au départ, le formateur attribue un chapeau différent à chaque participant, puis les invite à échanger leurs chapeaux au cours de la discussion.

Les chapeaux sont les suivants :

- *Chapeau blanc* : c'est celui de la neutralité. Le participant à qui ce chapeau est attribué doit s'efforcer d'énoncer uniquement des faits, des chiffres, des informations objectives. Il doit adopter une attitude réservée, minimaliste, froide.

- *Chapeau rouge* : c'est celui de l'émotion. Le participant, à qui ce chapeau est attribué, doit s'efforcer de relier les informations et les idées à des émotions, des sentiments. Il n'a pas à se justifier. Il doit laisser libre court à l'émotion, la passion, l'intuition.
- *Chapeau noir* : c'est celui de la critique négative. Le participant, à qui ce chapeau est attribué, doit adopter une attitude systématiquement critique, élever des objections contre les idées des autres, avertir des dangers et des risques qu'elles comportent.
- *Chapeau jaune* : c'est celui de la critique positive et de la bonne humeur. Le participant, à qui ce chapeau est attribué, accepte les idées des autres, mêmes les plus insensées, avec optimisme. Il adopte une attitude constructive et cherche systématiquement les bons côtés des idées proposées, en suggérant des moyens pour les mettre en oeuvre.
- *Chapeau vert* : c'est celui de la créativité. Le participant, à qui ce chapeau est attribué, recherche systématiquement des solutions nouvelles, ou de rechange, à chaque idée proposée. Il s'efforce de sortir des sentiers battus et de faire des



propositions nouvelles, originales ou provocantes.

- *Chapeau bleu* : c'est celui de l'organisation. Le participant, à qui ce chapeau est attribué, s'efforce d'organiser le débat, il canalise les idées qui émergent, les note et favorise les échanges et la coopération.

La décision par consentement

Objectif

Faciliter la décision au sein d'un groupe pour qu'elle soit réellement acceptée, et donc mise en oeuvre, par tous les membres du groupe.

Matériel nécessaire

Avoir une proposition construite à soumettre à la décision du groupe

Nombre de participants

20 personnes maximum.

Durée

Une heure par décision.

Déroulement

Ce méthode de décision comporte neuf étapes.

1. Une personne porte et présente la proposition.
2. Les participants expriment leur ressenti (et non leur avis).
3. Le porteur de la proposition modifie, s'il le souhaite, la proposition initiale en fonction des ressentis.
4. On recueille les objections qui empêchent que ce soit de valider la proposition.
5. On traite ces objections une à une et on cherche à améliorer la proposition en prenant en compte l'objection (ou si ce n'est pas possible, à regarder si cette objection détruit alors la proposition, c'est-à-dire la rend non viable pour le groupe.)
6. On parvient au consentement de tous les participants dans la mesure où le groupe a étudié et traité toutes les objections.
7. On lit la proposition finale, avec tous les amendements issus des objections traitées.
8. On vérifie que tous les amendements ont été pris en compte et on officialise le consentement du groupe.
9. On célèbre la décision !

Le jugement majoritaire

Objectif

Cette méthode permet d'élire une personne ou de choisir entre plusieurs projets. Le scrutin uninominal à deux tours, généralement pratiqué dans les élections est injuste et frustrant. Au premier tour, on vote pour son candidat préféré sans pouvoir donner son avis sur les autres. Au second tour, on vote par défaut, par tactique, blanc ou "pour le moins pire". Il n'est donc pas étonnant que le nouvel élu, forcément très minoritaire au premier tour soit rarement "populaire" (ou alors pas longtemps, puisque le vote uninominal à deux tours empêche la majorité des électeurs de s'exprimer réellement). En 2006, Rida Laraki et Michel Balinski, directeurs de recherche au CNRS, inventent le *jugement majoritaire* pour essayer de faire un bond démocratique.

Préparation

Prévoir des bulletins de votes avec échelle commune de mentions, et des feutres.

Nombre de participants

Non limité.

Déroulement

- L'électeur vote en donnant son opinion *sur tous les candidats*, à partir d'une *échelle commune de mentions*, par exemple : "Excellent" - "Très bien" - "Bien" -

"Assez bien" - "Passable" - "Insuffisant" - "A rejeter".

- On ne demande pas aux électeurs de comparer ou de classer les candidats entre eux, mais simplement de juger chaque candidat *indépendamment* de ses concurrents. On peut donc mettre la même mention à plusieurs personnes.
- L'électeur a forcément un avis sur plusieurs candidats (et parfois sur tous), et il peut l'exprimer dans ce mode de scrutin contrairement au vote uninominal.
- Le vainqueur de l'élection au jugement majoritaire est celui qui est le *mieux évalué par la majorité*.

Calcul des résultats

- Chaque concurrent obtient un certain nombre de mentions *excellent, Très bien, Bien, ou Insuffisant, A rejeter*, etc. On les classe dans l'ordre pour établir ce qu'on appelle le *profil de mérite* du candidat, par exemple : 7 *excellent*, 35 *Très bien*, 3 *Bien*, etc. Chaque voix a le même poids : *Excellent* ne pèse pas plus que *passable*.
- Pour chaque candidat, on détermine la mention qui se

situe exactement au milieu de son profil de mérite (la médiane) : c'est la *mention majoritaire* qui constitue l'avis de la majorité.

- En cas d'égalité, par exemple entre deux candidats ayant pour mention majoritaire "*Bien*", on peut trancher en faveur de celui pour qui le plus grand nombre d'électeurs a choisi une mention supérieure à "*Bien*" ou éliminer celui pour qui le plus grand nombre d'électeurs a choisi une mention inférieure à "*Bien*".
- Au bout du compte, c'est toujours le plus grand nombre d'électeurs qui permet de choisir. Les choix de tous étant pris en compte avec la même valeur, ce mode de scrutin élimine toute frustration.

Pourquoi ? Qui ? Comment ? Quoi ?

Objectif

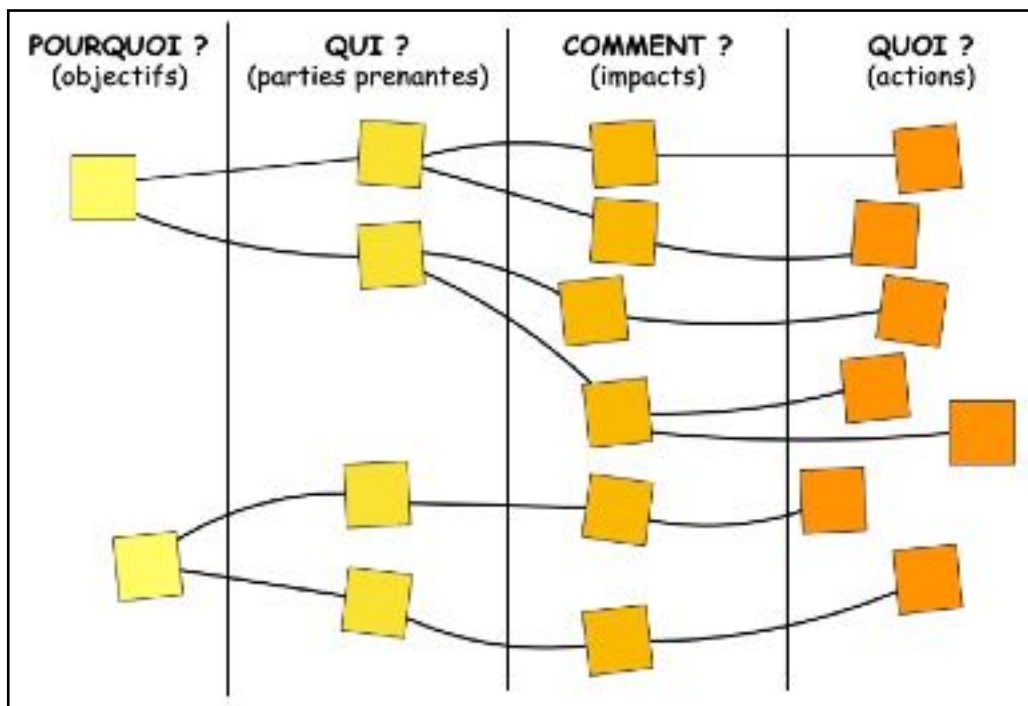
Cet exercice permet d'identifier les chemins les plus courts pour atteindre un objectif.

Préparation

Prévoir : feuilles de tableau de conférence ; post-it ; feutres

Nombre de participants

4 à 20 personnes



Durée

Envisager des séquences de 15 à 45 mn suivant la complexité de l'objectif à étudier.

Déroulement

- Expliquer que l'exercice proposé vise à identifier différents chemins menant vers un objectif pour mettre en œuvre le ou les chemins les plus courts, en s'assurant que tout ce que l'on va chercher à réaliser relie bien le "pourquoi ?", le "qui ?", le "comment ?" et le "quoi ?".
- Tracer au tableau de conférence quatre colonnes intitulées "Pourquoi ?", "Qui ?", "Comment ?" et "Quoi ?"

- *Définition des "Pourquoi ?"* : poser aux participants la question suivante : "Quelles sont les problématiques que l'on cherche à résoudre ?" Les inviter à écrire leurs "pourquoi ?" sur des post-it d'une première couleur qui leur sont distribués et à les placer dans la première colonne du tableau (un "pourquoi ?" par post-it). Inviter ensuite les participants à classer les "pourquoi ?" du plus au moins important.
- *Définition des acteurs et parties prenantes ("Qui ?")* : en commençant par le "pourquoi ?" le plus important, demander aux participants d'identifier les acteurs et les parties prenantes

qui peuvent influencer l'atteinte de cet objectif, puis de les écrire sur des post-it d'une nouvelle couleur (un acteur par post-it). Enfin de placer ces post-it dans la 2e colonne du tableau ("Qui?").

- *Analyse des impacts* ("Comment?") : pour chaque acteur identifié, il s'agit maintenant d'identifier quel impact il peut avoir sur l'objectif. Inviter les participants à identifier, et à écrire sur des post-it d'une troisième couleur, comment les comportements des uns peuvent aider à atteindre l'objectif et comment les comportements des autres peuvent freiner ou empêcher d'atteindre l'objectif (une idée par post-it).
- *Détermination des actions* ("Quoi?") : il s'agit maintenant de déterminer quelles actions vont permettre d'influencer le comportement de chaque acteur pour faciliter l'atteinte de l'objectif. Ces actions vont chercher à provoquer, encourager ou accentuer les comportements des acteurs qui peuvent aider à atteindre l'objectif ou à réduire ou bloquer les comportements des acteurs qui peuvent freiner ou empêcher d'atteindre l'objectif. Inviter les participants à écrire leurs idées

sur des post-it d'une quatrième couleur (une idée par post-it).

- *Phase finale* : inviter les participants à engager une discussion pour choisir sur quelles branches de la carte on va concentrer le travail pour avoir l'impact le plus grand possible sur la réalisation de l'objectif et de quelle manière on va organiser le plan d'action correspondant.

Analyse

Cet exercice permet de partager au sein d'un groupe une même vision des objectifs poursuivis et de la stratégie utilisée. C'est une méthode visuelle qui facilite la construction d'une image commune des perspectives d'un projet tout en permettant de hiérarchiser les idées et les plans de réalisation. En outre, on peut ainsi relier le "chemin" choisi au résultat final et mesurer ultérieurement si l'impact attendu a bien été produit.

TÉMOIGNAGE D'OUTRE-MANCHE

La démocratie au Parlement ou dans la rue ?

Par David Bull¹²



Depuis de nombreuses années, une caractéristique des affaires publiques et politiques au Royaume-Uni et ailleurs est l'ampleur de ce que Nyta Mann (correspondante politique de BBC News) appelle la *stratification politique*.

UNE DIVISION BINAIRE

En termes simples, il y a eu une sorte de division binaire, à la base, entre les activistes parlementaires et extra-parlementaires.

- Les membres des partis politiques traditionnels semblent considérer que l'activisme extra-parlementaire est inefficace et même complaisant.
- Les activistes extraparlamentaires disent qu'ils sont engagés dans la construction de mouvements et rejettent les changements qui se produisent par le biais de la démocratie parlementaire, qu'ils considèrent comme une imposture

¹² David Bull siège au conseil d'administration d'un certain nombre d'organisations caritatives au Royaume-Uni et est membre élu du conseil des gouverneurs d'un service national de santé dans le nord-ouest de l'Angleterre. Il a été toute sa vie bénévole au sein du mouvement scout. Il est également membre du Parti travailliste britannique et de la Société Religieuse des Amis (Quakers), une foi qui prône la simplicité, la vérité, l'égalité et la paix. Il est membre de l'équipe de rédaction de la version anglaise d'Approches Coopératives.

sous le contrôle des classes dominantes.

Il faut également garder à l'esprit que l'extra-parlementaire est ouvert au financement et à l'influence - avouée ou non - de ceux qui ont un agenda caché. Au Royaume-Uni, l'industrie de la presse garde une puissante influence sur l'opinion publique, malgré la réduction de la portée des médias imprimés face à l'alternative numérique.

Tous les militants utilisent désormais les médias sociaux comme un moyen majeur - peut-être le plus important - d'influencer l'opinion (pas toujours de manière véridique).

Dans cet article, je m'appuierai sur ma propre expérience en tant que membre d'un parti politique national et, en même temps, en tant que participant à des campagnes d'opinion sur des objectifs particuliers.

RAPPEL HISTORIQUE

Dans l'histoire du Royaume-Uni, il y a toujours eu un élément de stratification politique - une activité à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la politique dite de parti. C'est ainsi qu'au XIXe siècle, le mouvement anti-esclavagiste s'est imposé dans l'opinion.

Si l'on considère la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, le mouvement d'opposition à la guerre

du Vietnam et la Campagne pour le désarmement nucléaire (CND) viennent à l'esprit comme exemples d'actions extraparlimentaires qui ont cherché à influencer les événements et la politique publique par une action directe

Deux autres campagnes peuvent donner une idée de l'ampleur prise par le militantisme extraparlimentaire :

- En septembre 2002, la *Countryside Alliance* a organisé une marche dans le centre de Londres pour promouvoir les intérêts de la Grande-Bretagne rurale. C'était probablement l'une des plus grandes marches de ce type de l'histoire, la BBC faisant état d'une participation d'environ 400 000 personnes. L'objectif principal de la marche était de s'opposer à l'interdiction de la chasse à courre en Angleterre et au Pays de Galles, mais un large éventail d'autres doléances des communautés rurales concernant l'agriculture ont également été associées à la manifestation. Plus de 300 000 personnes étaient présentes. Richard Burge, à l'époque directeur général de la *Countryside Alliance*, a déclaré : "*C'est une marche pour le peuple et par le peuple, et pas seulement pour les ruraux*".

Le British National Party (BNP), un petit parti politique de droite dure, avait appelé ses membres à se

joindre à la marche et à soutenir les campagnes. Cependant, la Countryside Alliance a rejeté ce soutien du BNP.

- La Coalition *Stop the War* a organisé une manifestation de masse en février 2003 à Londres contre l'invasion imminente de l'Irak. La campagne a affirmé que l'événement était le plus grand jamais organisé au Royaume-Uni, avec des estimations de participation allant de 750 000 à 2 000 000 de personnes.

Malgré le nombre de participants, la coalition n'a pas réussi à imposer son point de vue !

DÉVELOPPEMENT DES MOUVEMENTS EXTRAPARLEMENTAIRES

Aujourd'hui, l'action extra-parlementaire prend de plus en plus d'importance.

- En 2016, de nombreux groupes se sont engagés dans la campagne concernant le référendum sur l'adhésion du Royaume-Uni à l'Unité européenne sans se référer aux partis politiques officiels. Le camp du "Oui" et le camp du "Non" ont été tous deux accusés de publier des *fake news* et d'apporter des contributions tendancieuses au débat. De tels faits apparaissent plus facilement dans le monde moins réglementé des campagnes à thème unique.



- Le *changement climatique* est bien sûr un sujet de débat essentiel et certains groupes traditionnels, comme le Parti des Verts et, dans une certaine mesure, les partis au gouvernement, ont tenté d'influencer la réponse nationale. Les activistes se sont inspirés de personnalités telles que Greta Thunberg. Des organisations, comme les *Amis de la Terre* et *Extinction Rebellion*, ont développé diverses stratégies. Certains les ont jugées illégales, mais les poursuites judiciaires aboutissent rarement.
- *Les besoins de la société en matière de logement* sont au centre des préoccupations de groupes tels que *Shelter* et la publication *Big Issue*, vendue pour soutenir les sans-abri.
- *Les groupes de défense des droits des animaux* ont toujours fonctionné en grande partie en dehors du système des partis politiques : au Royaume-Uni, il existe un large éventail d'approches, de la faction

abolitionniste qui croit que les humains devraient cesser complètement d'exploiter les animaux aux réformistes qui se contentent d'affirmer qu'il faudrait cesser de les maltraiter.

- *Le développement international* est une préoccupation d'un grand nombre d'organisations, qui combinent souvent la défense des droits et la mise en œuvre de programmes d'action sociale. Certaines d'entre elles ont été fondées au Royaume-Uni et se sont étendues au monde entier au fil des ans : *Oxfam* et *War on Want*, par exemple.
- *Dans le domaine de la santé mentale*, le travail du National Health Service (l'une des plus grandes organisations de ce type



en Europe) est critiqué par de groupes indépendants tels que *Mind* et *Rethink Mental Illness*.

- *La question de l'inclusion dans la société* est abordée par de nombreuses organisations bénévoles. Mais un acteur clé du débat est *Stonewall*, la plus grande organisation de défense des droits des LGBT en Europe, qui fonctionne comme un groupe de pression. Le plaidoyer de ces groupes a entraîné un changement d'attitude de la société vis-à-vis des questions de sexualité et de genre.

QUEL EST L'IMPACT DE L'ACTION EXTRAPARLEMENTAIRE ?

Les exemples cités ne sont qu'un aperçu. La question clé est de savoir quel est l'impact de l'action extraparlamentaire, par opposition à la l'action du gouvernement, déterminée par le Parlement.

La réalité du gouvernement signifie souvent que des compromis sont nécessaires - souvent en raison du coût, mais aussi parce que l'opinion publique n'est pas toujours prête aux changements. Les groupes extraparlamentaires sont plus libres. De nombreux progrès qui sont aujourd'hui acceptés ont commencé par des propositions controversées comme les campagnes pour l'abolition de l'esclavage au XIXe siècle.



Voici quelques quelques exemples d'impacts positif ou négatifs obtenu par des actions extraparlimentaires :

- Pendant la campagne du référendum sur le Brexit, il y a eu de nombreux cas de manipulation de l'opinion et de fake news. Dans une démocratie, la liberté d'expression est essentielle mais une approche critique du grand public est indispensable ! Une presse apparemment libre mais contrôlée par des intérêts particuliers ne produira jamais un public pleinement informé.
- Grâce au travail de nombreuses organisations non gouvernementales, des décisions pour répondre à l'urgence climatique ont été prises par le Parlement du Royaume-Uni, des Parlements décentralisées (Ecosse, Ulster) et par de nombreux conseils municipaux.
- Par contre, des groupes tels que *Shelter* n'ont pas réussi à infléchir la politique du logement du gouvernement central britannique.

- L'opinion publique sur le traitement des animaux a évolué en raison de la pression exercée par certains groupes particuliers, l'approche végétarienne de l'alimentation a notablement progressé et la politique gouvernementale a suivi les changements d'opinion.
- En ce qui concerne le développement international, le gouvernement britannique a récemment décidé de réduire la part allouée au développement international de 0,7 % à 0,5 % du budget total, malgré les protestations de nombreuses associations engagées dans la coopération au développement.
- La santé mentale au Royaume-Uni a longtemps été le parent pauvre des soins de santé par rapport au financement de la santé physique. Les groupes de pression



représentant les besoins des utilisateurs de ces services ont joué un rôle important dans le débat.

- L'opinion nationale sur le genre et l'identité sexuelle a fondamentalement changé sur une courte période de temps grâce au plaidoyer extraparlémentaire. Les mariages entre personnes de même sexe et une attitude plus compréhensive à l'égard de l'identité sexuelle témoignent.

NÉCESSITÉ DES DEUX APPROCHES

La légitimité du gouvernement découle du mandat qu'il reçoit par le biais des élections, ce qui implique la nécessité de tester à l'avance la réaction du public à toute orientation politique, c'est pourquoi les partis politiques peuvent être tentés de se conformer à l'opinion du plus grand nombre au lieu de s'engager dans des propositions plus audacieuses. Les groupes extraparlémentaires, quant à eux, peuvent choisir plus librement l'environnement dans lequel ils travaillent et plaider pour le changement.

C'est plus facile à dire qu'à faire, mais à mon avis, nous avons besoin des deux approches. Et l'une des définitions d'une société libre n'est-elle pas le libre débat et le fait de critiquer librement le pouvoir gouvernemental ?



Sources :

- <https://www.bbc.co.uk/news>
- https://en.wikipedia.org/wiki/2016_United_Kingdom_European_Union_membership_referendum
- https://en.wikipedia.org/wiki/Climate_emergency_declaration
- <https://www.un.org/en/global-issues/climate-change>
- <https://www.shelter.org.uk/>
- <https://animalrightslaw.org/>
- <https://ida.worldbank.org/>
- <https://www.mind.org.uk/>
- <https://www.stonewall.org.uk/>

LA DÉMOCRATIE EN QUESTION

Aux Etats-Unis les dangers d'une "culture de l'indignation"

Par Lawrence Childs¹³



L'assaut de la capitale américaine en janvier 2021 - Comment l'extrême droite pousse les progressistes à se rapprocher de leurs propres positions réactives et irréductibles. Archives AP

Aux Etats-Unis, la démocratie participative repose sur des bases fragiles. Sur ce point, l'ensemble du spectre politique est d'accord et exprime des

préoccupations, mais les explications sur le pourquoi et le comment varient selon les points de vue.

¹³ Lawrence Childs, expert en formation coopérative des adultes et consultant international, vit à Boston, aux Etats-Unis. C'est le rédacteur en chef de l'édition en langue anglaise d'Approches Coopératives.



Les idées sont bien sûr essentielles, mais elles posent problème lorsqu'elles sont gravées dans la pierre de manière inflexible.

Photo L. Childs

Pour de nombreux progressistes, la démocratie participative a été érodée par des politiciens obstructionnistes, menteurs et autoritaires. À cela s'ajoutent les tentatives persistantes de restreindre l'accès au droit de vote. Plus de 400 mesures électorales, visant à restreindre l'accès aux votes des membres des communautés de couleur, sont actuellement en cours d'examen devant les tribunaux.

D'autre part, de nombreux conservateurs estiment que l'immigration incontrôlée et la fraude électorale sont des sources d'érosion de la démocratie. Bien qu'ils ne soient pas fondés sur des faits mais plutôt sur des sentiments à peine voilés de racisme, de xénophobie, d'anti-féminisme et d'anti-gay, leurs sentiments d'indignation et de rectitude morale sont d'une intensité comparable à ceux de la gauche.

L'INTOLÉRANCE DE LA PENSÉE BINAIRE

Une autre similitude entre les deux camps est la certitude d'avoir raison,

que les autres ont tort et que tout le monde devrait adopter leurs valeurs... ou trouver un autre pays ! La curiosité de savoir pourquoi on peut penser et se comporter différemment est presque absente. Une telle intolérance est la conséquence de la pensée binaire "ceci ou cela", si répandue dans tout le spectre politique... y compris, ironiquement, chez les progressistes qui se définissent pourtant par l'ouverture d'esprit et la capacité à envisager une diversité de perspectives.

Au milieu de ces positions polarisées, étroitement définies, dérive une alchimie brumeuse de... je ne sais quoi qui obscurcit l'idéal de démocratie participative qui définit le pays. Elle est difficile à percer et inodore, mais restreint la clarté de vision et le potentiel de synergie.

LA CULTURE DE L'INDIGNATION

Ces mouvements opposés sont tous deux catalysés par un sentiment d'indignation et une "culture de l'indignation" si intense qu'une minorité, petite mais très influente, à chaque extrémité du spectre, alimente la peur en convainquant les membres plus modérés que la seule voie vers un avenir viable est l'inflexibilité et l'affirmation de la puissance.

Ils appellent à un activisme tous azimuts qui écarte les perspectives multiples et les pratiques démocratiques.



Une marche des femmes à Boston - les Américains s'entourent de plus en plus de personnes qui partagent leur point de vue. Photo L. Childs

Parfois, cela se fait en brandissant de véritables armes et d'autres fois avec un endoctrinement de type camp de rééducation. L'époque impitoyable que nous vivons exige, disent-ils, un comportement révolutionnaire, voire antidémocratique, afin de sauver la démocratie.

La nouvelle pensée de gauche est si stridente et normative qu'elle apparaît comme un contrepoint antidémocratique aux sympathisants de Trump brandissant des armes lors de l'assaut de la capitale américaine en janvier.

Pourtant, les chercheurs et les journalistes qui attribuent avec précision l'étiquette autoritaire à Trump et au Parti républicain omettent

trop souvent de critiquer la gauche pour ses tactiques autoritaires.

Un autre symptôme inquiétant, toujours très répandu, consiste à vilipender les membres du parti ou du mouvement même auquel on appartient. Comme dans le cas de l'extrémisme religieux, certaines des persécutions les plus intenses sont souvent réservées à ses propres congénères, lorsqu'ils sont perçus comme ne suivant pas la ligne. Par exemple, pour les militants d'extrême gauche, si l'agenda progressiste personnel d'un militant n'est pas suffisamment axé sur le "thème du jour" qui a été prescrit, cette personne doit être condamnée comme traître - ou, si elle est plus chanceuse, comme un paresseux.



Un discours politique figé et bloqué à l'extrême par l'extrême droite sous Trump. Pourtant, les progressistes, qui se définissent traditionnellement par la prise en compte de perspectives multiples, sont tombés dans une attitude similaire. Phoro L. Childs

Il existe des règles de type fasciste, telles que l'interdiction pour les Blancs de prononcer le mot "Noir." (quel que soit le contexte) ou une hiérarchisation rigide des priorités, comme le fait de considérer l'accès au logement comme plus important que le respect des réglementations environnementales.

Plus graves que la règle de l'obsession identitaire sont les conséquences sociales des violations. Pour commencer, il est tabou de remettre en question les règles ou la hiérarchisation des problèmes. Le faire, c'est s'exposer à des affrontements sous le coup de la colère ou du dégoût. Ensuite, si l'on est jugé coupable de mauvaises paroles, le vitriolage s'intensifie.

Les personnes d'une certaine origine identitaire peuvent être critiquées pour avoir ignoré le "privilège blanc" ou pour avoir fait preuve d'une honte de soi inadéquate. Dans des cas extrêmes, j'ai été témoin d'une grave

déformation des faits, d'une humiliation publique et d'une diffamation qui mettait fin à une carrière. Cette pathologie sociale n'est pas différente de celle des terroristes islamistes qui réservent une haine et une punition particulières aux musulmans modérés.

LA FIN JUSTIFIE LES MOYENS

Dans l'espace politique actuel, la fin justifie les moyens. La gauche rationalise en disant que puisque la droite, et le parti républicain en particulier, sont enclins à l'obstruction, à la violation des règles et aux mensonges haineux, la gauche doit mettre de côté ses principes pour un court moment et mettre en place une propagande similaire. Faute de quoi, elle ne jouerait pas selon les mêmes règles et risquerait une défaite certaine.

C'est un choix dévastateur pour la démocratie, que de nombreux Américains reconnaissent comme plus fragile qu'on ne le pensait.

Ironiquement, les problèmes liés à l'environnement et au changement climatique ont été relégués au second plan par les défenseurs de la justice raciale, à savoir *Black Lives Matter*, de sorte que les projets de logements sociaux ont fait l'objet d'étranges rapprochements avec des promoteurs désireux d'obtenir des retours sur investissement à court terme. Dans la ville où j'habitais, le principe de justice

sociale écrase celui de durabilité environnementale, de sorte que les personnes dont l'expertise, la passion et le centre d'intérêt sont liés au changement climatique, voire à la justice environnementale, sont facilement qualifiées de "privilegiées".

LA PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES AUTRES DISPARAÎT

La prise en compte du point de vue des autres, du pardon et de l'amour a disparu... tout cela est mis de côté dans l'attente d'un futur idéal où l'on pourrait l'adopter à nouveau. Ironiquement, l'auto-flagellation semble être la seule thérapie chrétienne encouragée par la gauche. Pendant ce temps, les porte-parole malicieux et manipulateurs de la droite comprennent à quel point il est facile de provoquer l'indignation de la gauche et de l'amener à abandonner une attitude morale rationnelle à laquelle elle tenait fermement.

Le fait que les progressistes adoptent une mentalité de ce que je considère comme des valeurs dépassées pose un sérieux problème, car nous avons historiquement adopté la pensée critique et l'inclusion avec plus de force et de constance que les partisans de la droite.

En semblant rejeter les valeurs essentielles qui les définissent, les progressistes se placent exactement là où l'extrême droite veut les mener.

Ils deviennent vulnérables au reproche d'hypocrisie. En conséquence, il existe un risque politique énorme - que les électeurs modérés soient, lors des prochaines élections, repoussés par l'effondrement moral de la gauche, de sorte que la droite n'ait même pas besoin d'élaborer une plate-forme convaincante pour les attirer.

Malheureusement, je parierais sur le fait que ces "swing voters"¹⁴ moyens vont se ranger du côté des menteurs et des tricheurs plutôt que des hypocrites...



Un drapeau américain déchiré par les rigueurs de l'hiver - un symbole de l'érosion de la démocratie américaine. Photo L. Childs

¹⁴ Les "swing voters" sont des électeurs dont le vote peut changer de bord en fonction des circonstances

UNE PERSONNE, UN PROJET

Rencontre avec Fernand Karagiannis

Membre de l'équipe municipale de Saillans (2014-2020)

Dominique Bénard

Fernand Karagiannis, membre de l'équipe municipale de Saillans de 2014 à 2020, estime qu'il est indispensable de repenser profondément l'action politique. Il a bien voulu partager avec nous ses réflexions sur son expérience. Tout au long de son mandat, il s'est efforcé de générer plus de décisions collectives, plus d'ouverture et de transparence vers les habitants. Pour lui, dans l'action politique, le fond ne peut être séparé de la forme.

Fernand, peux-tu nous dire comment tu t'es lancé dans cette aventure de la démocratie participative à Saillans ?

Je suis arrivé à Saillans en 2005. En 2008, j'ai accepté de figurer sur une liste de candidats à l'élection municipale. Mais pendant la campagne, j'ai pris conscience que cette façon de faire de la politique ne correspondait pas du tout à mes convictions. C'était très "classique", le candidat-maire parlait tout le temps, en maintenant les gens qu'il avait sollicités dans l'arrière-plan. Je ne regrette pas cette expérience car elle m'a fait comprendre certaines réalités. Elle m'a permis aussi de rencontrer



Fernand Karagiannis

beaucoup de personnes qui voulaient agir de manière plus coopérative.

En 2011, la municipalité a soutenu le projet d'installer un supermarché dans le village. Des jeunes se sont regroupés pour s'y opposer et j'ai accepté de prendre en charge le blogue de l'association qu'ils avaient

créée. Il n'y avait rien de ce type sur le village et finalement le blogue a été assez efficace. On a abordé non seulement la question du supermarché et de la défense des commerces locaux mais aussi celle de la citoyenneté et de la démocratie. On a constaté que lorsqu'on informait les gens correctement et régulièrement, on obtenait des résultats : le projet de supermarché a été abandonné.

Cette histoire m'a introduit dans la problématique de la démocratie locale et, en 2014, quand le projet de créer une liste différente pour les élections municipales s'est fait jour, tout naturellement j'ai fait partie du groupe moteur. J'ai défendu l'idée qu'il était hors de question de créer une liste "classique" et que si on s'engageait, la manière de procéder était aussi importante que les idées de fond. Beaucoup de gens se sont trouvés en accord avec moi.

Comment avez-vous réussi à construire un collectif citoyen, une liste participative ? Vous êtes-vous inspirés d'expériences antérieures ?

D'une manière paradoxale, non. Mais certains habitants du village, dont Vincent Beillard, qui allait devenir maire, et aussi Tristan Rechid, connaissaient les méthodes d'éducation populaire. Ils nous ont aidé à préparer et animer des réunions participatives où chacun pouvait s'exprimer et contribuer à l'émergence

d'une décision collective. Moi, je n'avais aucune idée sur la façon de co-construire une campagne électorale en faisant participer les gens, j'ai découvert cela grâce à eux, dans l'action.

Je viens de l'imprimerie et au début de ma carrière, j'ai travaillé dans une coopérative. Dans mon service, j'aime bien la co-responsabilité, j'ai toujours fait en sorte qu'on se parle et qu'on discute ensemble, mais je n'avais aucune expérience de la démocratie participative. Tristan, par contre, vient des centres sociaux, une organisation, structurée un peu partout en France, qui pratique l'éducation populaire pour accompagner des mobilisations et des projets collectifs, en animant le débat démocratique.

Oui, et Christian Proust qui est interviewé dans ce numéro, vient aussi des Centres Sociaux, une organisation très intéressante. En 2014, à Saillans, vous avez donc fait oeuvre de pionniers ; vous avez été rapidement connus à travers toute la France !

Nous avons, en effet, été très étonnés de l'impact que nous avons eu. Rapidement, un journal a publié un premier article sur nous intitulé : *"Ils veulent faire de la politique autrement"*. C'est vrai que, localement, en 2014, sans en avoir l'air, nous avons pas mal animé la campagne électorale. Il faut dire que dans nos villages, une

campagne électorale municipale, c'est parfois triste à en mourir. Le candidat-maire rassemble quelques gens autour d'un ou deux projets, et puis c'est à peu près tout. Bon, nous avons eu des douches froides aussi, les élus des autres communes nous ont un peu ostracisés. C'est là que nous avons compris qu'on se lançait peut-être dans quelque chose de nouveau...



Réunion de GAP. Photo La Croix

Vous faisiez peur ?

Paradoxalement, oui, c'est nous qui faisons peur ! Les autres, comme Hervé Mariton, le maire de Crest, étaient prêts à faire des compromis avec des maires de gauche, pour que tous aient leur place dans l'intercommunalité, mais, nous au départ, nous avons été sciemment éjectés.

Et maintenant, il a toujours la même attitude, Hervé Mariton ?

C'est tout à fait étonnant car après nous avoir critiqué en 2014, il a fait en 2020 une campagne où il reprenait la majorité de nos thèmes comme le budget participatif, les réunions de quartier, etc. C'était vraiment incroyable ! C'est là qu'on voit que

nous avons mis en valeur des motivations qui existent vraiment au sein de la population.

Pourrais-tu dire ce que t'a apporté cette expérience, sur le plan personnel, mais aussi sur le plan de ta conception de la vie politique. Quelles leçons en tires-tu ?

J'en tire plusieurs constats. Sur le plan personnel, j'ai évolué. Je me suis rendu compte que les choses ne sont pas si simples qu'on l'imagine au départ. C'est pourquoi maintenant je refuse de prendre position à chaud. Je l'ai peut-être trop fait à une période mais désormais je sais qu'il faut prendre un temps de réflexion et d'analyse et ne pas faire des jugements trop rapides.

D'autre part, j'ai trouvé, chez les gens qui ont participé à cette expérience de Saillans, une force et une envie qui m'ont profondément motivé, et même bouleversé à certains moments parce

que ça correspondait vraiment à ce que je recherchais au départ.

Quand on dit qu'on veut faire autrement, c'est quoi autrement ? C'est dire qu'il faut laisser plus de place au débat, plus d'espace à l'expression des gens... Moi, comme beaucoup, je tiens à la démocratie. mais la démocratie a encore beaucoup de chemin à faire. On peut se contenter de ce qu'on a, mais je pense qu'il faut être plus exigeant. C'est la seule manière de se protéger contre d'éventuelles politiques beaucoup plus autoritaires que l'on risque de voir apparaître.

J'ai donc découvert une façon différente de faire de la politique : le travail collectif, la liberté de parole, la transparence. On a fait une transparence qui n'a pas d'égal dans d'autres communes. Je suis assez fier de ça parce que ça m'a aussi formé ! Quand on essaie de dissimuler des choses, même pour de bonnes raisons, l'impact est toujours négatif. Tous au village sont d'accord sur ce point et souhaitent le même niveau de transparence pour l'avenir. Quand on veut essayer de co-construire avec les gens, il y a une obligation de transparence parce que sinon ça ne peut pas marcher. Si l'information n'est pas transparente, on se rend compte immédiatement du type de pouvoir auquel on est confronté. Quand on observe ce qui est apparu depuis 2020, les panels citoyens, les budgets

participatifs, les listes citoyennes, on voit que des choses sont en train de germer.

Ce qui me frappe beaucoup quand je regarde la politique en France, c'est l'incapacité des hommes politiques à résoudre les problèmes. Malgré les milliards dépensés, les mêmes problèmes persistent depuis des dizaines d'années. Est-ce que tu penses que cette façon nouvelle de faire de la politique, que tu as expérimentée, pourrait permettre de faire surgir des solutions pérennes ?

J'en suis persuadé ! Pourquoi ? Parce que l'action politique en France, comme ailleurs, reste axée sur la prise de pouvoir. Or, pour prendre et garder le pouvoir il faut aller dans le sens de tous les groupes de pression, de tous les pouvoirs existants. Prenons par exemple la Convention Citoyenne pour le Climat. Qu'est-ce qui s'est passé ? Les gens tirés au sort ont travaillé sur le sujet très sérieusement pendant des mois. Le Président de la République s'était engagé à présenter au Parlement toutes leurs conclusions et finalement 80 ou 90% des propositions formulées par la Convention ont été écartées par stratégie politique, pour satisfaire des groupes de pression.

Les stratégies politiques sont orientées uniquement vers le court terme, le seul horizon c'est de gagner les prochaines élections, pour garder le pouvoir. En

fin de compte on est toujours en train de repousser les échéances. Je lisais récemment que pour la lutte contre le changement climatique les objectifs sont repoussés à 2035, 2040, c'est démentiel ! On ne va jamais y arriver en fin de compte. Dans notre équipe municipale, personne n'était motivé par la soif du pouvoir, par le désir de conserver la mairie, ce que nous voulions c'était travailler sur le fond et faire aboutir des changements. Avec les citoyens motivés, qui essaient d'aborder la politique différemment, nous devons poursuivre dans cette voie, même si nous n'obtenons qu'un écho limité au départ, sinon nous n'arriverons jamais à changer quoi que ce soit.

Il y a un autre aspect qui me frappe dans ce que vous avez fait, c'est votre volonté de faire entrer les gens dans une compréhension de la complexité des problèmes alors que la tendance actuelle c'est souvent de rester à la surface des choses ou de mettre en avant des analyses sommaires ou fausses comme les fake news et le complotisme. Quel est ton avis à ce sujet ?

Oui nous avons essayé d'être sincères et de montrer les difficultés des projets que nous voulions mettre en route. Nous avons invité les gens à réfléchir sur la difficulté, la complexité des choses. Tout le monde n'a pas accepté. On a aussi certains personnages à Saillans qui sont proches du

complotisme. On est parfois étonné des complexités de la personne humaine. Mais nous avons essayé de montrer tous les rouages de l'action municipale avec sincérité, pour engager les gens dans la trajectoire de la réflexion depuis l'élaboration d'un projet jusqu'à la décision.

Cela peut être complexe et lent parfois. Je pense qu'on a eu une sincérité dans la réflexion et dans l'action. Sincérité, c'est le mot qu'il faut employer. On peut nous accuser d'avoir mal fait parfois, mais en tout cas, nous avons toujours été sincères. Nous n'avons jamais tenté de tromper les gens ou de les embrouiller pour les emmener dans un sens.

Sur la plupart des sujets, nous avons cherché à faire émerger des solutions en faisant participer les gens à leur élaboration. Je prends l'exemple de l'économie locale et des centres-villes, la question du supermarché. Tout le monde est satisfait et fier des décisions qui ont été prises pour favoriser les commerces locaux. Même dans l'équipe adverse, maintenant, personne n'ose parler à nouveau d'un projet de supermarché.

Notre façon de faire s'est ancrée dans l'esprit d'une majorité de gens. Les élus de la nouvelle municipalité se sentent obligés de pratiquer une certaine transparence, de communiquer sur ce qu'ils font, d'organiser des comités consultatifs. Ils



Vote des habitants à Saillans. Photo Dauphiné Libéré

se rendent compte que la majorité des gens souhaitent un espace d'expression, de participation.

Il y a quelques mois, nous avons fait un numéro de la revue sur l'économie solidaire, à partir de l'expérience de l'Association Régionale pour l'Economie Solidaire de Normandie, qui vous connaît bien d'ailleurs. Ne crois-tu pas qu'il serait très intéressant dans l'avenir de favoriser une convergence entre l'économie solidaire et la démocratie participative locale ?

Pour moi, c'est tout à fait clair ! Je suis actuellement engagé dans une recyclerie qui fonctionne vraiment en gouvernance partagée avec la volonté

d'agir dans le quotidien sans attendre. Nous proposons aux gens de donner au lieu de jeter, nous valorisons leurs dons tout en les sensibilisant sur la nécessité de changer de comportement et de cesser cette consommation à outrance. Tout ça forme un tout. En croisant l'engagement dans la démocratie participative avec l'engagement dans l'économie solidaire on ne peut aboutir qu'à des résultats positifs.

Quelle est votre intention pour 2026 ? Vous allez vous représenter ?

Pour l'instant nous avons décidé de ne pas réfléchir à ça. Comme je l'ai déjà dit, notre objectif n'est pas de prendre le pouvoir mais d'aider les gens à réfléchir sur leurs conditions de vie et à

proposer des projets d'amélioration. C'est pour ça que nous avons créé une association qui s'appelle la *coopérative citoyenne saillanonne*, dont l'objectif est de soutenir les initiatives des habitants. Grosso modo, nous avons repris les orientations de notre campagne, pour en faire le socle du projet, mais le fonctionnement est très horizontal et très simple.

Dans cette association, il n'y a pas de bureau, pas de président, elle est animée de manière collégiale. Les adhérents sont invités à proposer des thèmes de travail. Au moins trois adhérents, ou un adhérent et deux autres personnes, peuvent proposer une problématique qui, si elle est approuvée par l'ensemble des membres, est prise en charge par un groupe qui engage le travail de manière complètement autonome mais doit informer l'ensemble du réseau des résultats. Pour l'instant, une vingtaine de groupes de travail se sont constitués. Tout cela fonctionne sans dogmatisme, on permet aux gens de travailler en toute liberté. Certains groupes sont plutôt dans la convivialité, leur objectif est de créer des événements, d'autres groupes ont choisi de travailler sur des thématiques plus politiques : les questions de mobilité, par exemple, ou la défense des services publics. Notre but est de permettre aux gens d'aller au bout de leur envie.

C'est parce que vous ne vouliez pas être un parti politique que vous vous êtes refusé de penser à 2026 ?

Tout à fait. Et surtout, on ne voulait pas attendre pour continuer le travail de fond. Une bonne partie de la population, qui nous a suivi, est en attente. Ils veulent poursuivre le travail. L'important n'est pas de gagner la mairie mais d'engager une réflexion et des actions sur le fond. Comme on n'est pas dans le temps de gestion d'une commune, les groupes vont avancer à la vitesse qui leur paraît la meilleure.

ET comment soutenez-vous ces groupes ?

Nous allons les soutenir comme nous faisons quand nous étions à la mairie, en communiquant sur leur travail ! Et en appelant d'autres personnes à les rejoindre. Nous allons montrer dans l'action que nous sommes toujours dans un fonctionnement participatif où les gens se réunissent pour pouvoir s'exprimer et construire ensemble des propositions qui pourront être soumises à la mairie ou à l'intercommunalité. Tout dépend de l'objectif.

Paulo Freire, le grand pédagogue brésilien, qui a inventé l'éducation populaire, disait qu'il fallait permettre aux gens de parler de leurs "thèmes générateurs", c'est-à-dire des idées, des problèmes, des joies, des questions qui génèrent de



Révision du PLU à Saillans

l'énergie dans la personne elle-même. Ces thèmes, expliquait Paulo Freire, existent chez les gens dans leurs relations avec le monde et en référence avec des faits concrets de leur vie. C'est tout à fait ce que vous faites !

Oui, et pour moi, c'est l'important : faire comprendre aux gens qu'ils ont le pouvoir de prendre la parole pour agir sur les questions qui les préoccupent. Plus il y aura d'horizontalité à la base et plus les changements seront possibles. C'est pourquoi il faudra un jour changer de constitution. En France, tout est centré sur la personne du Président et sur l'élection présidentielle : ça bloque tout ! Mais bon, pour l'instant nous sommes loin d'être majoritaires sur cette question, mais cela pourra changer dans l'avenir.

Qu'aimerais-tu dire en conclusion de notre entretien ?

Ce que j'ai vécu de 2014 à 2020 m'a beaucoup enrichi. Même si parfois nous avons vécu des moments difficiles, globalement nous avons tellement obtenu de retours positifs que ça vaut le coup de vivre une expérience similaire. J'ai envie de continuer à agir dans ce sens pour faire entrer l'engagement politique dans la vie quotidienne et amener les gens à ouvrir les yeux sur l'état de leur commune et l'état de la société en général. C'est collectivement que nous trouverons des solutions aux problèmes que nous percevons. Il n'y a pas de prophète dans le monde réel. Il faut surtout se méfier des prophètes auto-proclamés et les éviter !

LES SOLEXOS

Les SOLEXOS sont sept : trois garçons et quatre filles de seize ans. Grâce au grand-père de l'un d'eux collectionneur et restaurateur des Solex de sa jeunesse, ils se sont passionnés pour ce cyclomoteur dont ils ont fait leur signature quand ils rendent des services ou font connaître un événement.

Radiodiffusion



A la récré de 10 heures, le censeur du lycée Victor Hugo avait demandé à Ludovic Bergot de passer le voir après les cours.

- Entrez, Bergot. Dites-moi, votre groupe à vélomoteurs, les..., comment l'appellez-vous déjà ?

- Les Solexos, monsieur.

- Oui, c'est ça ! Il existe toujours ?

- Toujours, monsieur.

- Tant mieux, parce que, Madame la Proviseure et moi nous nous sommes demandé si vous ne pourriez pas nous

rendre un grand service. Il s'agit d'Hugoradio, la web radio de notre lycée que vous connaissez bien, puisque vous avez suivi la formation "radio" du CLEMI¹⁵, je crois ?

- Oui, monsieur.

- Alors voilà, vos camarades qui s'en occupent actuellement auront sûrement le bac et quitteront le lycée. Or depuis les débuts Hugoradio assure l'été des émissions réduites. Est-ce que votre équipe de solexeurs ne pourrait pas s'en charger ? Tout est informatisé, Monsieur Joseph, qui assure la maintenance, sera toujours disponible. Qu'en dites-vous ? C'est une idée, non ?

- Mais Monsieur, tous les Solexos ne sont pas élèves du lycée, il faut que j'en parle à l'ensemble de groupe et certains ont probablement des projets de vacances. C'est une grosse responsabilité. Pour l'instant je ne peux pas vous répondre.

- Bien sûr, évidemment, mais Madame la Proviseure a toute confiance en vous, et vous auriez carte blanche. Vous pourriez tester de nouvelles émissions, une grille de programme originale, Hugoradio a besoin de nouveauté.

- Je vais en parler avec les autres, monsieur.

- Merci Bergot, je compte sur vous, à bientôt.

- Entendu, au-revoir monsieur.

Hugoradio était devenue une institution de la ville, née dans l'explosion des "radios libres" des années 1980, elle avait continué son activité, en se modernisant régulièrement. Un fleuron pour le lycée et un attrait pour des lycéens qui avaient découvert le journalisme.

Après en avoir longuement discuté avec sa sœur Anna, Ludovic en parla au Solexos lors de leur habituelle soirée sandwich. Mais la bande des sept ne sauta pas de joie.

- Je l'écoute plus, ça parle que du bahut, avec des vanes reloues.

- Et je te signale qu'on n'est pas tous lycéens à Victor Hugo.

- Quand ils ont choisi le nom, ils avaient mal dormi : Hugoradio, c'est tarte.

- OK, OK, mais si on a carte blanche, ça peut devenir intéressant, non ?

Devant les mines dubitatives des copains, Anna proposa que chacun imagine une émission utile et marrante

¹⁵ Le CLEMI, Centre pour L'Éducation aux Médias et à l'Information, est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. L'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) permet aux élèves d'apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguïser leur esprit critique, à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.

et qu'on essaie d'y rêver avant de dire oui ou non.

- Avec des idées concrètes, une radio archi locale comme celle-là peut rendre de vrais services, intéresser les gens du coin, jeunes et moins jeunes et nous faire connaître.

- Et là, au moins, y a pas de pub !

On sait que les Solexos résistent mal aux suggestions d'Anna et de Ludovic, aussi, quand ils se retrouvèrent, tous les sept avaient une idée d'émission. Kevin, qui n'était jamais allé à ce lycée Victor Hugo attaqua le premier :

- Si un radio libre existe, c'est pour rendre service aux gens et pas seulement pour amuser quelques plaisantins. Moi je vois ça comme le crieur de rue d'autrefois qui passait dans le village et annonçait les nouvelles. Alors, si on décide de prendre Hugoradio pour l'été, je veux bien faire le crieur .

- Ah, ouais, bonne idée, mais un gros boulot.

- De toute façon, moi, faut que j'écrive court, le baratin, c'est pas mon truc.

Pablo Sanchez enchaîna :

- D'accord avec toi, la radio c'est du service commun, moi je pourrais enregistrer à l'avance deux minutes "nature", parce que je serai pas là tout l'été, mais le calendrier est prévisible.

Samia Cosso allait dans un autre lycée. Elle faisait la liaison avec l'équipe de jeunes qui avait vendu ses produits à la fête du Grand Pré et elle proposa de leur donner la parole dans une émission du genre "Venus ici d'ailleurs" pour contredire les racontars contre les immigrés.

Anna approuva avec enthousiasme :

- Bonne idée, Hugoradio a besoin de s'ouvrir.

- Et toi, Anna, propose ton idée ?

- Ben, moi, je voudrais faire l'inventaire des chemins où on peut marcher tranquillement et facilement. On répète à tout le monde qu'il faut marcher mais quand tu n'es pas randonneur, tu sais pas où aller.

- Alors là, ma grand-mère va te bénir ! dit Julie.

Elodie Morel, qui avait trouvé un boulot de guide dans un petit château des environs pour l'été, avait quand même son idée :

- Dans le petit musée de la ville, y a des tableaux et des objets intéressants, je pourrais enregistrer à l'avance deux ou trois minutes sur chaque, c'est pas trop scolaire, comme truc ?

- Mais non, tu trouveras une histoire pour chaque chose, c'est sûr. Et toi Julie ?

- J'ai bien une idée, mais farfelue, alors j'hésite...

- Arrête de nous faire attendre.

- Je voudrais proposer à des gens de réveiller leur fantôme endormi.

Les Solexos, habitués aux idées de Julie, attendaient ce qu'elle allait leur sortir...

- On a tous un fantôme endormi dans un coin de la tête, une personne, une scène, une peur, un rêve, qui se réveille de temps en temps et nous obsède un moment. Je pourrais demander à des auditeurs volontaires quel est leur fantôme.

- Super idée, moi mon fantôme, c'est la mort de mon chien...

- Et moi c'est d'être sur un cheval au galop qui ne s'arrête pas...

- OK, OK, interrompt Ludovic, on va pas réveiller tous nos fantômes, maintenant. La question, c'est qu'est-ce que je réponds au censeur du lycée ? Apparemment c'est oui, à vous entendre, mais rêver à une émission et la faire c'est pas le même défi.

C'était clair, ils étaient d'accord, pas fous de joie, conscients du travail, mais contents de créer et d'être utiles.

- Allez, c'est bon, dis-lui oui à ton censeur, reprit Kévin, et toi tu nous organises tout ça pour notre prochaine soirée sandwichs. Après on fera

prendre l'air aux Solex pour relancer l'écoute.

Ludovic se présenta le lendemain soir au secrétariat du censeur :

- Entrez, entrez, Bergot. Alors ? Vous marchez ?

- Oui Monsieur le censeur, mes camarades acceptent de faire quelques émissions cet été.

Et il exprima en quelques mots les projets du groupe.

- Je suis sûr que vous ferez très bien, répondit le Censeur en lui serrant la main.

Mais quand il en parla avec la Provisure, elle était moins rassurée : *"J'ai bien peur que cette équipe n'ait pas les moyens de ses projets"* dit-elle.

Mais pour les Solexos une nouvelle aventure démarrait. Ludovic se mit au travail pour l'organiser concrètement. Il savait en gros comment marchait Hugaradio et prit contact avec le animateurs. L'accueil fut mitigé !

"Qu'est-ce que vous connaissez à la web radio ? - Vous avez à peine un an de lycée et vous croyez tout changer" et autres propos peu plaisants...

Ludovic, qui s'y attendait, calma le jeu, en assurant que tant que l'équipe actuelle serait là, ils ne feraient rien. Mais cette attitude des "anciens" l'avait stimulé davantage et déjà il ne pensait



plus qu'à Hugoradio. *"Si on se rate, on n'a pas fini d'en entendre"* se disait-il. Et compte tenue de leur inexpérience, c'était possible !

Il avait préparé un tableau de planification, tannait les Solexos pour qu'ils précisent leurs projets, poursuivait monsieur Joseph, le technicien, qui le rassurait, écoutait toutes les radios d'amateurs qu'il pouvait capter...

Jusqu'au 15 juillet où la bascule entre les deux équipes se fit, plus amicalement que lors des premiers contacts, les partants contents de partir et les arrivants d'arriver !

La radio, ça ne se raconte pas, ça s'écoute en continue, certains moments plus forts retiennent l'attention. Et il y en eut des moments forts sur Hugoradio entre le 15 juillet et le 1er septembre !

Par exemple, heureusement pour Julie Garnier que les fantômes n'existent pas pour de bon, car ses interlocuteurs en réveillèrent plusieurs. *"Moi, mon fantôme, c'est un poilu"* raconta cette dame qui, hantée par la photo de son arrière grand-oncle photographié crânement en uniforme et disparu dans les

tranchées en 1917, avait voulu retrouver le plus de choses possible sur lui et avait ainsi reconstitué un véritable roman. *"Depuis, il est à mes côtés"*. Ou ce jeune homme devenu brillant cuisinier grâce au fantôme d'une grand-mère toujours à ses fourneaux, le montant sur une chaise auprès d'elle pour qu'il mette la main à la pâte dès qu'il s'était tenu debout. *"C'est comme si elle me disait tout le temps sa recette à l'oreille"*.

Kévin, lui, avait pris sa mission de crier public tellement à cœur que son téléphone portable sonnait sans arrêt pour une annonce, un concert, un nouveau livre local. Au début, il n'avait pas bien su quoi faire avec les mariés et les décédés, mais Ludovic lui avait dit que pour les gens ça comptait autant que la brocante de Tartempion-les-Bois. Alors, trois fois par semaine, il prenait tantôt sa voix joyeuse tantôt son ton grave pour annoncer que X et

Y se mariaient ou que Z était parti sur l'autre rive. Il en était devenu philosophe : *"c'est ça la vie, et j'aime bien"* concluait-il quand on le charriait gentiment.

Pablo Sanchez avait fait un tabac avec ses chroniques sur les chats. Il faut dire qu'il en avait un particulièrement retors qui résistait avec astuce à ses tentatives de dressage. Alors, il avait étudié des livres, interrogé le vétérinaire, questionné la société des amis des félins et il avait résumé tout ça sous la forme : *"quand votre chat fait ça, voilà ce qu'il exprime"*. Hugoradio avait passé trois fois ses chroniques.

Samia Cosso avait laissé le micro ouvert aux jeunes immigrés accueillis au foyer, dont Khadim qui fabriquait des maquettes d'autos avec des cannettes et qui avait animé l'atelier sur le Grand Pré au printemps. *"Moi, disait-elle, j'ai pas fait grand-chose, je les ai juste écouté avec le cœur. Le récit de leur vie suffisait à faire exploser le micro. Leur énergie, leur désir de vivre, leurs souffrances aussi, faisaient l'émission. Et leur humour..."*

Parmi les trouvailles d'Elodie Morel au musée figurait quatre tableaux du XIX^e siècle titrés Saisons des enfants et qui représentaient les jeux des enfants de l'époque aux quatre saisons. Elle avait étudié les habits, l'environnement et, bien sûr, les jeux qu'elle avait raconté en détail. Ces tableaux étaient devenus si vivants que la conservatrice

avait organisé des séances de ces jeux d'autrefois dans les jardins du musée, suivies d'un "goûter de l'époque".

Quant à Anna, qui avait expérimenté ses six trajets de marche facile et enregistré ses émissions sur place, elle avait provoqué quelques encombrements aux départs de ses parcours. Vraiment, *"ça marchait"*. Des pratiquants s'étaient retrouvés, avaient noué des amitiés, sollicité la ville pour des aménagements, certains avaient créé l'Association des Marcheurs Lents.

Ludovic, qui s'était réservé pour assurer les diffusions, recevoir les remarques, garder le contact avec le lycée et Monsieur Joseph, était débordé. On le contactait pour ceci ou cela, on protestait, on applaudissait, on râlait.

Même si tout n'avait pas été réussi, cet été Hugoradio avait rendu des services, créé des liens, donné des envies, ouvert des esprits. Et finalement les Solexos aimaient faire ça.

Michel Seyrat.

NOUVEAU !

Un manuel pour les formateurs d'adultes

Ce livre, sur 337 pages en format A4, présente des points de repères théoriques sur les modes d'apprentissage ; explique comment concevoir un programme de formation à partir de l'analyse de la demande, des besoins et des attentes des participants ; décrit les différentes phases du pilotage de la formation et offre des méthodes et des outils pour développer des activités d'apprentissage, évaluer la satisfaction des participants, les compétences acquises et mesurer l'impact de la formation sur les résultats de l'organisation commanditaire.

Utile pour les formateurs d'adultes intervenant dans les entreprises, les administrations, les associations, ou les ONG.



Disponible sur la librairie en ligne "Approches Coopératives", gratuit en format numérique (<https://uptolearn.selz.com/item/la-formation-des-adultes-format-numerique>), 16 € plus le port en format papier (<https://uptolearn.selz.com/item/la-formation-des-adultes-en-format-papier>)